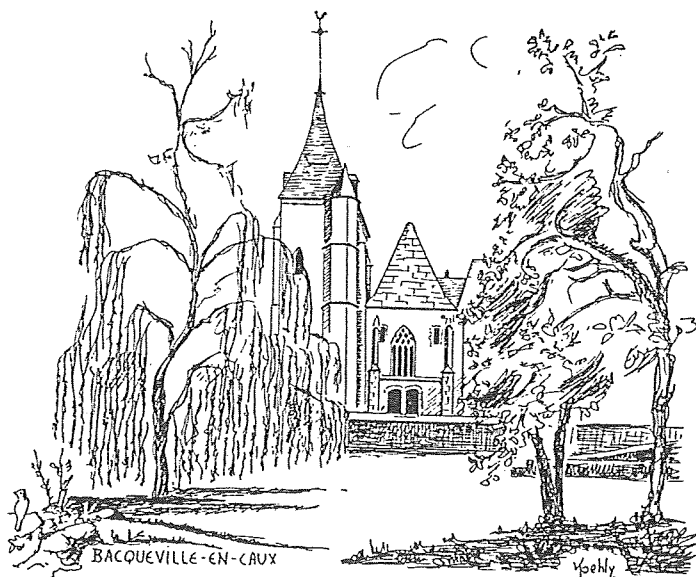


# LES GRANDES ORGUES DE BACQUEVILLE EN CAUX

## OU LA GRANDEUR, LA MISERE ET LA DISPARITION DE CELLES DE SAINT DENIS DE ROUEN



Bacqueville-en-Caux, en Haute-Normandie, est, depuis la Révolution, un chef-lieu de canton de la Seine-Maritime qui compte environ 1800 habitants. Le village se trouve à 42 km au nord de Rouen et à 18 km de Dieppe. Il est traversé par une paisible rivière, la Vienne, qui après avoir serpenté dans de verdoyantes vallées, se jette dans la Manche dominée à cet

endroit par les majestueuses falaises de la Côte d'Albâtre. D'après J. Daoust, auteur d'une brochure sur Bacqueville et son église, ce village doit sans doute son nom à un Franc de l'époque mérovingienne, Bassac (attesté en Allemagne du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle), propriétaire, aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, de la plus importante exploitation agricole (Villa) du lieu.

Toujours d'après J. Daoust, l'église, remplaçant un sanctuaire roman délabré, fut commencée vers 1480 et son chevet seulement terminé au premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. De style flamboyant, le monument fut construit en bel appareil régulier de grès qu'on extrayait de lieux voisins. Le 7 juin 1940, lors d'une avancée des troupes allemandes, le village subit un bombardement d'une centaine de bombes. L'église ne fut pas épargnée et une bonne partie du mobilier, dont les orgues, fut endommagée tandis que, dans les décombres, on relevait neuf tués. L'église a été restaurée, permettant en particulier de rétablir une superbe charpente qui avait disparu en 1850 sous de fausses voûtes. De nombreuses oeuvres d'art, sauvées du martyr, décorent cet édifice à l'acoustique excellente, sauf, malheureusement, le buffet d'orgues qui avait été accordé en 1792 à la Fabrique de Bacqueville et qui provenait de l'église Saint-Denis de Rouen supprimée à la Révolution.

## HISTOIRE DES ORGUES DE SAINT-DENIS DE ROUEN

Marcel Degrutère (1) émet l'hypothèse que l'orgue de Saint Denis serait en fait l'ancien orgue de Saint Herbland de Rouen où les Lefebvre avaient passé le 2 août 1685 (2) un marché pour la construction d'un orgue neuf et la démolition du précédent. Toutefois un document daté du 19 août 1685 et cité par M. Degrutère (3) parle d'un orgue "qui est presentement à St Erblanc et commencé qu'il (Lefebvre) est obligé de retirer" (cf document 1). La proximité des deux dates (2 août et 19 août 1685) le fait plutôt pencher pour la première hypothèse (réutilisation à St Denis de l'ancien orgue de St Herbland)

(4). Toutefois le devis du 2 août 1685 pourrait correspondre à un nouveau projet ou à un projet réactualisé alors que l'orgue était en cours de montage, comme c'est le cas du devis du 21 février 1688 (cf document 2 qui concerne l'orgue de St Denis et qui a été précédé d'un autre projet d'ailleurs annoté (probablement, selon M. Degrutère, par Boyvin et Delisle).

Nous pencherions plutôt pour la deuxième solution (transfert à St Denis de l'orgue commencé à St Herbland), en ignorant le motif qui a pu conduire les trésoriers de St Herbland à se séparer de ce nouvel orgue commencé dans leur église, mais en faisant remarquer que les restes du buffet de St Denis tels qu'ils apparaissent à Bacqueville après le bombardement de 1940 (cf photo) font plutôt penser au style d'un 17<sup>e</sup> siècle finissant que commençant. Quant au marché de 370 livres "pour le jubé des orgues" attribué aux sieurs Poultier (6), il peut tout aussi bien concerner l'adaptation pour la nouvelle église de l'orgue (et donc du buffet déjà commencé). Un autre argument vient à l'appui de cette deuxième solution: comme le remarque justement M. Degrutère (7), le buffet de St Herbland, aujourd'hui à Bolbec, a une esthétique qui s'apparente plutôt à celle du début du 17<sup>e</sup> siècle. Il semblerait donc qu'il s'agit bien là du buffet déjà en place à St Herbland en 1685. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse très vraisemblable que les trésoriers de St Herbland avaient opté primitivement pour la construction d'un orgue neuf, qu'ensuite ils ont préféré garder le buffet de l'orgue précédent qu'ils ont pu faire modifier et agrandir (8). Le devis du 2 août 1685 concerne donc la construction d'un instrument neuf qui, à peine commencée à St Herbland, sera poursuivie, avec des modifications, dans l'église St Denis. Les proportions indiquées et certains

éléments du décor semblent d'ailleurs assez bien correspondre avec ce que nous voyons encore à Bacqueville en 1940; de plus, le devis du 14 juillet 1736, de J.-B.-N.- Lefebvre (cf document 10) fait allusion à "un chemin pour aler aux tuyaux de montre des quarts de ronds", qui correspondent effectivement aux grosses tourelles en quart de rond visibles sur la photo de chaque côté du buffet.

Mais revenons à ce devis de Clément et Germain Lefebvre, père et fils, facteurs d'orgues à Rouen, daté du 21 février 1688 (cf document 2) donnant la description d'un orgue de 8 pieds en montre et de quatre claviers avec la composition suivante (dans l'ordre du devis):

#### GRAND ORGUE (48 notes)

montre 8  
bourdon 16  
bourdon 8  
prestant 4  
cornet V  
doublette 2  
nazard 2  $\frac{2}{3}$   
tierce 1  $\frac{3}{5}$   
fourniture IV  
cymbale III  
flûte 4  
trompette 8  
clairon 4  
voix humaine 8

#### POSITIF (48 notes)

montre 4  
bourdon 8  
flûte 4  
doublette 2  
quarte de nazard 2  
nazard 2  $\frac{2}{3}$   
tierce 1  $\frac{3}{5}$   
fourniture III  
cymbale II  
cromorne 8  
larigot 1  $\frac{1}{3}$

#### RECIT (32 notes)

cornet V  
trompette 8

#### ECHO (32 notes)

bourdon 8  
doublette 2  
nazard 2  $\frac{2}{3}$   
tierce 1  $\frac{3}{5}$   
fourniture III  
cromorne 8  
voix humaine 8  
prestant 4

#### PEDALE (29 notes)

bourdon 8  
flûte 4  
trompette 8



Un premier projet avait été établi (5), probablement en 1685, et comportait quelques différences:

l'Echo comprenait bourdon 8, doublette, nazard, prestant, tierce, trompette, musette. Il avait été annoté par quelque organiste ou "expert" qui préconisait à l'Echo la suppression de la trompette et de la musette ("parce que la musette n'est plus en usage") et la venue d'"une petite cymballe pour composer un plein jeu pour répondre aux deux autres". Comme on le voit ci-dessus, ses conseils furent suivis, sauf toutefois la suppression de la quarte de nazard du positif qui était déjà achevée à cette époque comme le précise le rédacteur des notes: "...mais puisqu'il est achevé, n'en parlons plus".

Déjà, le 23 novembre 1687, les Lefebvre réclamaient "quelque argent pour les aider à perfectionner et achever l'orgue par eux commencés". Le 25 février 1688, ils recevaient un premier versement de 600 livres (cf document 3); le 21 novembre de la même année, ils demandaient des subsides pour les aider "à placer la grande montre de l'orgue, attendu que tous les sommiers et tous les jeux du dit orgue sont faits et qu'il est porté dans le marché que la somme de 400 livres leur sera payée" lorsque le grand orgue serait terminé. En réponse le trésorier leur fournit "une pièce d'étain pour faire la grande montre" (5). Le 1er septembre 1689, les Lefebvre reçoivent 400 livres (cf document 4).

Il est difficile de discerner la progression des travaux. Une pièce non datée des archives, probablement antérieure au marché définitif, donne la nomenclature des jeux installés alors au positif (cf document 5). Les facteurs font aussi allusion à "une augmentation aux deux buffets" et réclament les sommes normalement dues pour

leur travail. Il semble qu'il y ait eu bien des désaccords entre la Fabrique et les Lefebvre au point de retarder considérablement l'achèvement des travaux. Le 2 septembre 1696 (5), un document signale que l'orgue "étant imparfait depuis longtemps par les négligences des facteurs ... pouvoir a été donné de les poursuivre". Mais les Lefebvre promettent d'avancer les travaux et un délai supplémentaire de trois ou quatre mois leur est donné. Clément Lefebvre reçoit 150 livres le 23 octobre 1696 et assure d'achever l'orgue "incessamment". La visite de réception des travaux a lieu enfin le 13 mai 1697. Le célèbre organiste de la cathédrale de Rouen, Jacques Boyvin, et Delisle, prêtre organiste de Saint-Vivien, peuvent déclarer dans leur rapport daté du 17 mai 1697 avoir trouvé "les orgues dans leur perfection, tant pour le travail de la facture que pour l'harmonie et l'accord" (cf document 6).

Les trésoriers de Saint-Denis n'achevèrent de payer leur orgue que six ans après sa réception conformément à l'accord conclu. Les facteurs durent même recourir deux fois, en 1698 et en 1703, à un exploit de sergent royal pour se faire payer. Le solde fut versé le 2 décembre 1703 (5). Il aura donc fallu plus de seize ans pour construire et payer l'orgue de Saint-Denis de Rouen!

En 1710, le sieur Baron, organiste, demande quelques travaux nécessités probablement par des dérangements intervenus dans les structures mêmes de l'orgue ou de la tribune (cf document 7). C'est le facteur Vincent qui est chargé d'y remédier. Il travaille à l'orgue en 1710 (9) et 1711 (10). Puis J-B Lefebvre intervient en 1713 et 1718 (11).

Deux documents datés approximativement par N. Dufourcq (12) de 1736 signalent des réparations à effectuer à

l'orgue. Le premier, un projet de devis probablement de Lefebvre (cf. document 8), envisage un grand relevage de l'orgue, un changement de composition du plein jeu, un rediapasonnage des anches du grand-orgue, un polissage des montres et divers travaux de consolidation. Le second (cf. document 9) émane probablement d'un "expert" ou organiste et propose l'installation à la pédale d'un clairon, la suppression du cromorne de l'écho "lequel jeu n'est point nécessaire dans un echo voyant qu'il y a une voix humaine" et l'abandon de la restauration des volets de l'orgue pour les démonter et les accrocher en face de l'orgue, comme cela se pratiquait de plus en plus à cette époque. Ce détail intéressant nous permet donc d'entrevoir que l'instrument était installé latéralement à la nef (13).

Le 14 juillet 1736, J-B-N Lefebvre établit le mémoire définitif de réparations et de modifications qu'il achèvera en 1738 (cf. document 10):

L'étendue des claviers est portée à 50 notes (+2) pour le G.O. et le positif, à 33 (+1) pour le récit, à 25 (-7) pour l'écho composé uniquement des 5 rangs du cornet appelés par un seul registre. L'étendue de la pédale est ramenée à 25 notes (-4), la 26<sup>e</sup> touche faisant parler 3 tuyaux de musette; un clairon y est ajouté ainsi qu'un ravale-ment au la pour lui et la trompette (parlant sur le 1<sup>er</sup> ut dièse). La flûte de 4' du positif est allongée et devient un dessus de 8' pieds ouvert; celle du G.O. sera conservée bouchée mais décalée en dessus de 8' et renforcée.

En 1751, J-B-N Lefebvre réalise des réparations urgentes (cf. document 11) surtout mécaniques. Les aigus du bourdon 8' et de la flûte 4' de pédale sont changés "pour être de bonne et forte harmonie". Le dessus de flûte 8' bouchée du G.O. est allongé pour devenir ouvert "ce

qui imitera beaucoup mieux la flûte allemande"... "Le dessus de la montre qui est un peu foible sera rendu plus fort". On reconnaît bien là, déjà amorcée en 1738, l'évolution de la facture d'orgue à cette époque: augmentation des jeux flûtés et de la puissance sonore. En 1758, J-B-N Lefebvre exécute encore



BACQUEVILLE EN CAUX

St Pierre

Viochly

quelques réparations: pertes de vent aux soufflets, réparation du 2<sup>e</sup> gros tuyau de trompette et accord général (14).

En 1777, Louis Godefroy, facteur d'orgues à Rouen, restaure l'instrument et propose de mettre un hautbois sur la chape vacante de l'écho (cf. document 12); ceci est accepté par les trésoriers (15) ainsi que l'installation d'un 4<sup>e</sup> soufflet.

Ce fut Ch. Broche, organiste de la cathédrale de Rouen qui fit la visite de réception des travaux (15).

De 1780 à 1790, Louis Godefroy continua d'entretenir l'instrument (16).

## COMMENT L'ORGUE DE SAINT DENIS VINT A BACQUEVILLE

Nous n'avons pu retrouver à ce jour les archives qui permirent à l'Abbé Demeillers, curé de la paroisse, de retracer le transfert de l'orgue de Saint-Denis de Rouen à Bacqueville et son histoire jusqu'en 1853 (17). Même si, comme encore trop fréquemment à son époque, il cite rarement ses sources, nous croyons que nous pouvons lui faire confiance étant donné l'extrême exactitude avec laquelle il a relaté les événements que nous venons de décrire en pouvant les vérifier jusqu'à maintenant dans les archives. Nous nous permettrons donc tout simplement de reprendre son texte en rendant hommage à son intérêt pour l'orgue de Bacqueville et à l'exactitude de son propos.

"(...) Il y avait à Rouen "la ville aux cent clochers", 36 églises paroissiales, une cathédrale et une collégiale, sans compter les églises conventuelles, qui étaient au nombre de quarante. Au début de l'année 1791, 24 églises paroissiales furent supprimées d'un seul trait de plume, en vertu d'un décret de l'Assemblée Nationale.

L'église St Denis fut une des vingt-quatre.

Ces églises et leur mobilier furent mis en vente. Toutefois, l'administration départementale mit gratuitement à la disposition des églises qui en feraient la demande une partie de ces dépouilles. A Bacqueville, il y avait alors un homme "au zèle actif et ingénieux", Guillaume Caudron, qui était à la fois trésorier de la fabrique et procureur de la commune. Il pensa que son église pouvait profiter aussi bien qu'une autre de quelques-uns de ces objets que le directoire du département offrait à si bon compte. L'origine suspecte de ces cadeaux était-elle un obstacle? Il ne le pensa pas. A Bacqueville, on ne regardait pas la Révolution d'un mauvais œil, au moins jusqu'à présent. Le curé et ses deux vicaires ne venaient-ils pas de prêter le serment à la Constitution Civile du Clergé, pourtant condamnée par le Pape? En octobre 1791, Caudron demanda au Directoire un "jeu d'orgues", différents ornements, une cloche pour la chapelle de Pierreville, etc. Comme l'orgue n'arrivait pas assez vite, il renouvela la demande le 22 décembre, au nom des citoyens du bourg de Bacqueville: "Il en existe un, écrivait-il, dans l'église supprimée de Saint-André de la Ville, qui lui seroit très convenable, si vous vouliez bien leur accorder, la vaste étendue de leur temple demanderait cette décoration utile..." Le 1<sup>er</sup> janvier suivant, au nom de "l'Assemblée des citoyens actifs" qu'il avait réunie dans l'église et qu'il présidait, il envoya à Rouen son frère Pierre Caudron, vicaire de la paroisse, et François Osmont, ancien maire, pour solliciter "l'obtention d'un Jeu d'orgues, déjà demandé par une requête".

Aussitôt, le Directoire fit faire une enquête, pour savoir si les revenus de la fabrique étaient suffisants pour payer les frais de transport de l'orgue et le traitement d'un organiste.

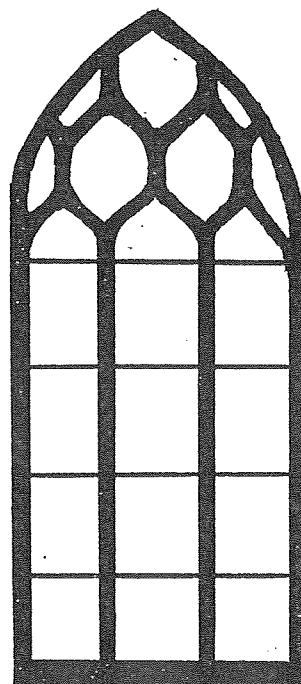
La réponse étant favorable, le Directoire du département prit un arrêté, à la date du 20 janvier 1792, accordant aux trésoriers de Bacqueville le buffet d'orgues de Saint André de Rouen. Le texte portait d'abord Saint-André, mais ces mots furent supprimés et remplacés par Saint-Denis, car on s'aperçut sans doute que l'orgue demandé n'était plus disponible et on lui substitua celui d'une autre église supprimée. Aucun doute n'est possible: nous avons bien à Bacqueville l'orgue de Saint-Denis et non celui de Saint-André, car on peut lire encore sur le buffet la marque d'origine: les lettres initiales et finales des deux mots Saint et Denis, entrelacées deux à deux: ST, DS.

Dès le 27 janvier, le Directoire donnait l'ordre de mettre l'orgue à la disposition des trésoriers de Bacqueville. Il ne fallut pas moins de sept voitures pour le transporter. On avait aussi obtenu des lambris provenant de la même église Saint-Denis: ils servirent à décorer la chapelle de Saint-Léonard.

Ce fut le facteur d'orgues Godefroy, le même sans doute qui avait restauré l'orgue en 1777, qui fut chargé de le reconstruire dans notre église. Il y travailla dans le cours de cette année 1792, et au commencement de janvier 1793, il put annoncer que la pose de l'orgue était entièrement terminée. Il offrait de soumettre son travail à une expertise, que les administrateurs ne jugèrent pas nécessaire. A une époque où beaucoup d'églises étaient fermées, dans celle de Bacqueville on inaugurait les grandes orgues! (Elle fut fermée un peu plus tard, du 4 mars 1794 au 14 mai 1795).

Le buffet d'orgues, avec la tribune qui le supportait, fut placé à l'entrée principale de l'église. La verrière du portail fut ainsi complètement obstruée (les deux fenêtres qui éclairent

la tribune de chaque côté de l'orgue ne datent que de 1899) et le bas de l'église, sous le clocher surtout, se trouva dans l'obscurité, car, à cette époque, il n'y avait pas de fenêtre à cet endroit. Et les paroissiens se plaignirent à Guillaume Caudron, le procureur de la commune: "Beaucoup de personnes luy représentent que, depuis cette époque, lorsqu'elles assistent au service divin dans cette partie de l'église, elle est devenue si sombre qu'elles ne voyent plus dans leurs livres pour suivre le chant et les prières de l'église." Toujours ingénieux, Caudron, le 10 novembre 1792, proposa au conseil de s'entendre avec le maire de Longueville, qui venait d'acheter l'église de Vaudreville (aujourd'hui hameau de Longueville). Selon lui, des croisées de cette église supprimée iraient très bien sous le clocher de notre église. C'est ainsi que la pose du grand orgue provoqua l'ouverture d'une fenêtre sous la tour, du côté de la mer (vers le cimetière). (...)"



BACQUEVILLE Voehly

## LA RESTAURATION DE 1853

Nous n'avons pas trouvé de trace de travaux à l'orgue jusqu'au 29 août 1853 date d'un devis rédigé par les Frères de l'abbaye de Valloires (Somme) qui s'étaient fait une spécialité de la facture d'orgue (18). A la demande de son curé, l'abbé Plohaye, qui avait déjà fait exécuter de gros travaux à l'église, le Conseil de Fabrique vote une somme de 5000 francs montant des travaux qui seront achevés en 1854 (cf. document 13). Il semble que ceux-ci aient eu quelque importance puisque une stèle érigée à cette occasion signale que l'orgue a été "restauré et enrichi de toutes les innovations connues jusqu'à ce jour" (cf. document 14).

## LES TRAVAUX DE 1898

L'orgue paraît avoir fonctionné sans grand problème jusqu'en 1897 (19) où le Conseil de Fabrique décide de confier une importante restauration et augmentation de l'orgue au facteur Annéessens originaire d'Halluin (Nord). Le devis se monte à 9000 francs (cf. documents 15, 16 et 17). Le Conseil Général accorde une aide de 300 francs; un legs et des souscriptions permettent d'atteindre la somme demandée (cf. document 18).

L'instrument est considérablement modifié: le buffet est agrandi (voir les restes de celui-ci tels qu'ils apparaissent sur la photographie prise après le bombardement de 1940), les transmissions deviennent pneumatiques et le nombre des jeux est augmenté (35) pour mettre l'orgue au goût du jour. Les travaux sont accomplis dans le courant de l'année 1898 et au début de 1899. L'orgue est réceptionné et inauguré le 29 juin 1899 (cf. documents 19 et 20).

## COMPOSITION DE L'ORGUE ANNESENS

I POSITIF (56 notes)  
bourdon 8  
violoncelle 8  
unda maris 8  
dulciana 4  
flûte octaviante 4  
quinte  
clarinette 8

II GRAND ORGUE (56 notes)  
montre 16  
bourdon 16  
montre 8  
bourdon 8  
violon 8  
flûte harmonique 8  
prestant 4  
doublette 2  
cornet  
bombarde 16  
trompette 8  
clairon 4

III RECIT EXPRESSIF (56 notes)  
flûte traversière 8  
cor de nuit 8  
gambe 8  
voix céleste 8  
ocarina 4  
octavin 2  
plein jeu  
trompette harmonique 8  
basson hautbois 8  
voix humaine 8

PEDALE (30 notes)  
contrebasse 16  
soubasse 16  
bombarde 16  
flûte basse 8  
tuba 8

"En outre cet instrument présente une variété nouvelle de combinaisons et un système ingénieux permettant de multiplier à l'infini les effets de registration" (cf. document 19).

Le 30 octobre 1913, le buffet de l'orgue est classé monument historique (20).



## UNE LENTE AGONIE

Au dire d'un témoin, cité par le chroniqueur des "Echos du doyenné de Bacqueville" (17), après la cérémonie d'inauguration "on n'entendait qu'une voix pour dire: c'est un orgue de cathédrale!". Le même chroniqueur poursuit toutefois (il écrit en 1936): "Hélas! on n'entend plus depuis longtemps l'orgue d'Annéessens, qu'on disait si merveilleux. Le système tubulaire avait sans doute l'inconvénient de ne pouvoir résister aussi longtemps que le système mécanique employé jusqu'alors. Et la Guerre, peut-être, pendant laquelle trop souvent il se tut, fut-elle aussi la cause indirecte de sa mort. La guerre finie, vingt ans à peine après la restauration de 1899, on parlait de tout refaire."

Les archives paroissiales signalent lors d'un passage du Cardinal Dubois le 11 juin 1920 les vœux de celui-ci pour la réparation des grandes-orgues. Un compte-rendu de réunion du Conseil de Fabrique signale en décembre 1927: "On continue à donner à Mr le Doyen autorisation très large de continuer les travaux du grand-orgue".

Entre temps le curé avait fait appel au facteur parisien Charles Reinburg dont il avait accepté le devis daté du 29 novembre 1922. Les travaux furent souvent interrompus et c'est seulement le 10 octobre 1928 que le procès-verbal de réception fut signé (cf. document 21). Reinburg installa dans l'orgue "une soufflerie d'un Modèle spécial présentant de nombreux avantages" (cf. document 22). Sans doute cette "chambre close" présentait-elle l'avantage de permettre des réglages plus aisés de plusieurs mécanismes entrant dans les systèmes tubulaires; toutefois on imaginera sans mal l'instabilité du vent contenu dans un si grand réservoir et l'harmonie des jeux qui peut en résulter (21).

Les résultats se révélèrent rapidement catastrophiques et le facteur fut même accusé de malhonnêteté comme notre chroniqueur ne se prive pas de le dire (17): "On sait comment un facteur d'orgues, incapable ou malhonnête, reçut plus de trente mille francs, pour un travail dont les résultats furent lamentables puisque, au lieu des trente-cinq jeux existants, il n'en reste plus que vingt-trois, qui sont muets."

Dans les années Trente, il fut plusieurs fois question de restaurer l'instrument, mais la situation devait être particulièrement épineuse! Au mois d'octobre 1936, le facteur Bossier de Dijon visitait l'orgue et racontait que, il y 38 ans (il en avait alors 18), il avait travaillé plusieurs mois sous la direction d'Annéessens à la restauration de cet instrument qu'il ne reconnaissait plus, hélas, car d'autres étaient venus après lui (17).



BACQUEVILLE

Moehly.

Le bombardement du 7 juin 1940 apporta un coup décisif à cette lente agonie. Une photo émouvante prise peu de temps après (22) montre très bien les ravages du bombardement mais aussi ceux déjà occasionnés au buffet par cette terrible "chambre close". Ensuite, au mois d'août, la voûte s'effondra occasionnant de nouveaux dégâts; puis ce furent les intempéries qui continuèrent l'oeuvre de destruction. Que restait-il exactement de l'orgue et de son buffet lorsque le Maire de Bacqueville et l'architecte Héloin décidèrent en 1942 la disparition complète de l'instrument? Nous ne le savons pas. Les restes, au moins ceux du buffet, étaient-ils suffisants pour permettre une reconstitution ultérieure? C'est ce que laisse supposer le fils Reinburg qui se fit alors l'ardent défenseur de l'orgue, "car d'un modèle unique", devant la menace de sa disparition (cf. document 23).

Ce fut le facteur Briam de Rouen qui fut chargé de la sinistre besogne. Quel soin mit-il au démontage? Nous savons simplement qu'il restait en 1949, entreposés dans le presbytère de Bacqueville, quelques débris du buffet, le ventilateur, quelques tuyaux de bois et surtout "une certaine proportion de métal: plomb de tubes de transmission, étain et autres métaux provenant des tuyaux (cf. document 24). Où disparurent par la suite ces restes?

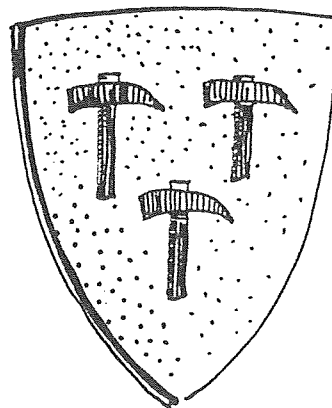
## LA RECONSTRUCTION DE 1959

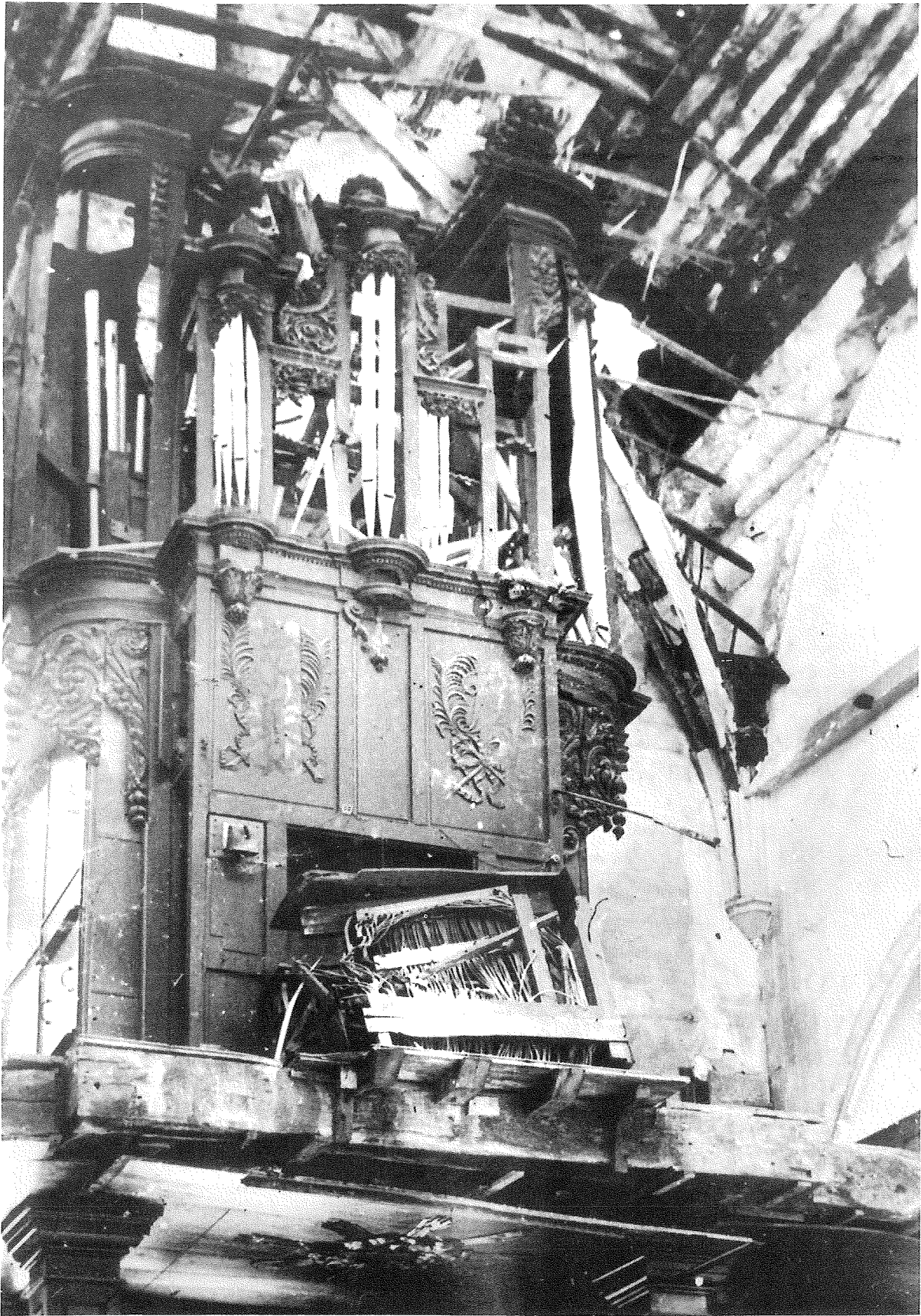
La maison Roethinger de Strasbourg établit un projet en 1957 (23). Lors de la réalisation, trois jeux sont ajoutés au récit par rapport à ce projet (tierce, quarte de nazard et cymbale 3 rangs). L'instrument est inauguré par Marcel Lanquetuit, organiste de la cathédrale de Rouen en

1959 (cf. documents 25 et 26). Le facteur Jean-Marc Cicchero a réalisé quelques travaux en 1980 et entretient régulièrement l'instrument.

L'orgue comporte deux corps de buffet (grand-orgue et récit) de part et d'autre d'une verrière, avec chacun une simple plate-face de 15 tuyaux en zinc sur un soubassement. La console est installée au centre, tournée vers la nef. L'appel des jeux se fait par dominos et celui des combinaisons par dominos ou pistons. La transmission des jeux et des notes est électro-pneumatique. Les sommiers sont à pistons et chromatiques. Chaque soubassement possède un réservoir à table flottante. Les jeux de fond de la pédale sont empruntés au bourdon 16 du G.O. et les jeux d'anches à la batterie d'anches du récit (en extension). L'harmonie est adaptée à l'acoustique de l'église et l'instrument fonctionne très bien sous les doigts de Mademoiselle Fromentin qui en est l'heureuse titulaire depuis son inauguration et dont nous remercions chaleureusement l'aide très importante qu'elle nous a apportée pour la réalisation de cet article.

Philippe LECOQ





Le grand orgue de Bacqueville-en-Caux  
peu de temps après le bombardement du 7 juin 1940



Le grand orgue actuel de Bacqueville-en-Caux  
inauguré en 1959

## COMPOSITION

### I-GRAND ORGUE (61 notes)

bourdon 16  
montre 8  
flûte harmonique 8  
prestant 4  
plein jeu 3 rgs

### II-RECIT EXPRESSIF (61 notes)

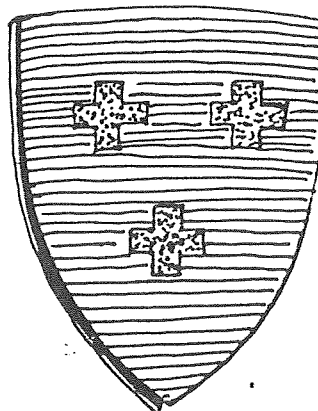
cor de nuit 8  
gambe 8  
voix céleste 8  
flûte douce 4  
nasard  $2 \frac{2}{3}$   
tierce  $1 \frac{3}{5}$   
quarte de nasard 2  
cymbale 3 rgs  
bombarde 16  
trompette 8  
clairon 4  
basson hautbois 8

### PÉDALE (30 notes)

soubasse 16  
basse 8  
flûte douce 4  
bombarde 16  
trompette 8  
clairon 4

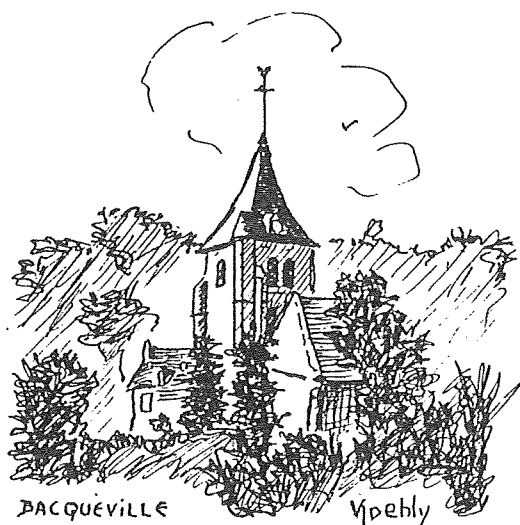
### COMBINAISONS

Récit/G.O. en 16', 8', 4'  
G.O./G.O., Réc./Réc. en 16' et 4'  
Annulateurs I et II  
Tirasses I et II en 8' et 4'  
Appel anches



## L'ANCIEN ORGUE DE CHOEUR

Devant les difficultés que rencontrait la restauration du grand orgue, l'abbé Lecomte, curé, avait acheté, en grande partie avec ses deniers, à la fin de l'année 1927, un petit orgue d'occasion ayant appartenu à l'abbé Bocquet, curé décédé de Petit-Couronne. Cet orgue avait été construit par le facteur Bouillou de Rouen et remonté par Briam à Bacqueville quelques jours avant Noël 1927. Le mois d'octobre suivant, Brasseur, autre facteur rouennais associé à Briam, y avait apporté quelques modifications pour la somme de 10000 francs (24). Il était installé sur une petite estrade haute de 30 centimètres environ, dans la nef latérale, devant la première station du Chemin de la Croix. Il comportait quatre jeux entièrement enfermés dans une boîte expressive, seul élément de buffet. La console était retournée. Cet orgue fut détruit par un incendie le lundi de Pâques 1936 et fut remplacé par un harmonium (25).



BACQUEVILLE

Vpely.

Ph. L.

## NOTES

- (1) Marcel Degrutère: Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris Sorbonne, 1986. Tome 1 pp. 252-255 et documents pp. 107-133.
- (2) Archives départementales de Seine-Maritime (A.D.S.M.), G 6700.
- (3) M.D., thèse, doc. p. 107-108; A.D.S.M. G 6423.
- (4) M.D., thèse, T. 1 p. 253.
- (5) A.D.S.M. G 6395, G 6423, G 6424.
- (6) M.D., thèse, T. 1, p. 255, A.D.S.M. G 6423. M.D. en fait bizarrement l'argument décisif pour écarter l'hypothèse de l'instrument neuf en s'appuyant sur la modicité de la somme. Remarquons aussi qu'il est question ici d'un jubé (tribune) et non d'un buffet.
- (7) M.D., thèse, T. 1, p. 258.
- (8) Il est même vraisemblable que l'hypothèse de M.D., selon laquelle le positif primitivement intégré dans le soubassement a été ensuite installé en saillie, a trouvé sa réalisation à cette époque, ce qui était également proposé par les Lefebvre pour le nouveau buffet devant être transféré à St Denis (A.D.S.M. G 6423). Date aussi sans doute de cette époque, et par les mêmes facteurs, l'agrandissement du corps principal de chaque côté par une tourelle en quart de rond, tourelles qu'on retrouve aussi à St Denis, mais plus hautes (A.D.S.M. G 6395, cf. document 5). On retrouve aussi dans la composition du buffet de Bolbec, ex. St Herbland, ces fameuses harpies mentionnées dans le devis du 2 août 1685 (A.D.S.M. G 6700) et devant s'inspirer de celles de l'orgue des Pères Carmes de la ville. Sans doute cet orgue de Bolbec, sans ces augmentations, apparaissait-il comme le frère jumeau de celui de Veules-les-Roses, construit en 1627 par Lesselier. Certes l'orgue de Ste Croix-St Ouen de Rouen avait-il été construit par ce même facteur mais on n'a aucun document sur cet instrument. D'autre part, une contradiction relevée dans l'avis favorable du Procureur général syndic (peut-être une simple erreur d'écriture encore possible à cette époque troublée), qui semble attribuer à Bolbec l'orgue de Ste Croix-St Ouen alors que le choix s'était porté sur St Herbland (M.D., thèse, doc. p. 559; A.D.S.M. L 45) n'autorise pas d'aller contre l'affirmation d'un historien local sérieux vivant encore si près de l'événement (Abbé Cochet: "Les églises de l'arrondissement du Havre", 1845, p. 249) (cf. M.D., thèse, T. 1, pp. 255-256 et doc. p. 559).
- (9) A.D.S.M. G 6413: relangayage du cromorne.
- (10) A.D.S.M. G 6400: confection d'un tremblant à vent perdu, relangayage de certaines anches.
- (11) A.D.S.M. G 6414: accords, réparations du tremblant à vent perdu et de soufflets.
- (12) Norbert Dufourcq: "Le livre de l'orgue français", tome 1, pp. 346-347.
- (13) Ce second document, daté approximativement par N. Dufourcq de 1736, remonterait aux environs de 1690 (donc à la construction de l'orgue) pour M. Degrutère qui constate que les volets sont "terminés mais non posés" (thèse, doc. p. 115). Nous sommes plutôt de l'avis de N. Dufourcq; en effet, il est question de "Remettre de la toille dessus" et "même ils sont dans l'orgue". D'autre part, il ne fait aucun doute que le clavier n'est pas encore installé à la pédale quand J-B-N- Lefebvre prévoit

justement son installation dans son devis du 14 juillet 1736 ainsi d'ailleurs que le maintien d'un seul jeu de cornet dans l'écho, ce qui va dans le même sens que les propositions de ce second document (suppression du cromorne).

(14) A.D.S.M. G 6427.

(15) A.D.S.M. G 6428.

(16) A.D.S.M. G 6421.

(17) "Echos du Doyenné de Bacqueville", n°54, décembre 1936, pp. 409-414.

(18) Les Frères de l'Abbaye de Valloires avaient été consultés pour les travaux à exécuter au G.O. de St Jacques de Dieppe en 1842: "On décida d'envoyer une délégation prendre conseil auprès de ces Messieurs de l'Abbaye de Valloire, très compétents dans les choses de l'orgue et qui entreprenaient volontiers pour leur propre compte des travaux de facture" (L. Panel: "Les orgues et organistes de St Jacques de Dieppe", p. 16).

(19) Un budget du Conseil de Fabrique pour l'année 1881 signale simplement: "entretien et raccordement du grand et du petit orgue..... 80 F" (A.D.S.M., JPL 370).

(20) "Echos du Doyenné de Bacqueville", n°32, novembre 1934, pp. 390-393.

(21) D'après Philippe Hartmann, Ch. Reinburg s'était largement inspiré de ce que réalisait à la même époque aux U.S.A. la firme Austin et il avait d'ailleurs réalisé une soufflerie semblable à Notre-dame du Havre en 1927.

(22) Cette photo était jointe au rapport établi par l'abbé Demeillers le 16 février 1949 (cf. document 24) et nous avons pu en retrouver le négatif original.

(23) Archives paroissiales, composition de l'orgue sur papier à en-tête des établissements E. Roethinger.

(24) "Echos du Doyenné de Bacqueville", n°50, juillet 1936, p. 298.

(25) "Echos du Doyenné de Bacqueville", n°48, 25 mai 1936: "... L'incendie serait dû à un échauffement anormal du moteur de l'orgue qui aurait été causé par le mauvais fonctionnement de l'interrupteur" (Cette explication n'était d'ailleurs pas admise par l'électricien).



# DOCUMENTS

## DOCUMENT 1

19 août 1685: proposition de transfert de l'orgue commencé à St Herbland (A.D.S.M. G 6423)

Sur ce que Monsieur Maistre Robert de Malon prestre curé de cette eglise nous a fait cognoistre que le sieur Lefebvre organiste demeurant au hault du Rissel paroisse de ste Croix St Ouen demandoit un lieu pour placer une orgue qui est presentement a St Erblanc et commencé qu'il est obligé de retirer, s'offrant le dit lefebvre de le faire transporter en cette ditte paroisse a ses frais et despens, comme aussy de changer le buffet tant du dit grand orgue que du positif afin de toucher le dit orgue par devant et faire sortir le positif en saillie et ce qu'il sera necessaire y mettre et fournir tous les jeux generalement qui doibvent estre en un positif et grand orgue, en luy fesant faire la charpente pour le plancher.

Ce que dessus mis en deliberation sommes d' advis, que au moyen que le dit sieur Lefebvre s'oblige de placer en la ditte paroisse le dit orgue ainsy qu'il est dit cy dessus et qui rende le positif prest pour le jour de St denis prochain et tout le grand orgue pour pasque aussy prochain, et qui le laisse en la ditte paroisse un an et demi. Luy donnons la permission de placer le dit orgue aux dittes conditions a ce moyen nous nous obligeons de luy faire faire aux despens du tresor la charpente du plancher dont la despence pourra monter a la somme de quatre vingt ou cent livres, parce que tout ce qu'il conviendra en outre sera payé par le dit Lefebvre sans qu'il puisse pretendre aucuns emoluments ny payement pendant le dit temps d'un an et demi pour cause de louage du dit orgue ni autrement.

Ce neanmoins permis aux dits sieurs curé et tresoriers aprest le dit temps expiré de convenir du prix du dit orgue en tout son entier et parfait achevement et encas que nous ne puissions convenir si avisons que bien soit prendrons expert pour l'estimation d'iceluy pourveu qu'il nous soit agreable, au cas que non, le dit orgue sera retiré par le dit Lefebvre comme il y aura esté aporté sans qu'il puisse pretendre aucune chose contre le dit tresor, non plus que le dit tresor pretendre luy demander aucune chose pour les frais de la charpente du dit plancher, qui demeurera au profit du dit tresor et retirera le dit plancher, ce que nous avons signé.

Moy soubsigné denommé a la presente deliberation d'abteé du jour d'hier promais satisfaire a tout son contenu ne pretendant autre chose que ce qu'elle contient

Clement Lefebvre

## DOCUMENT 2

21 février 1688, devis établi par Clément et Germain Lefebvre (A.D.S.M. G 6395)

1688, 21 février Premièrement

Menuiserie

Pour le buffet tant du grand orgue que du positif, il sera de la manière qu'il est desja plassé dans la ditte eglise avec les mesmes hauteurs et largeurs, architecture et sculpture sans en rien diminuer et augmenter des ornemens aux pieds des plates faces aux places où il en manque lequel buffet dant du grand orgue que du positif sera garny de ses ferrures necessaires, fortes et convenables pour la solidité et fermeture dudit positif et grand orgue.

Facture du grand orgue

Une montre de huit pieds d'estain fin, poly et bruny.

Un jeu de bourdon de huit pieds bouché sonnante en saize, les deux premiers octaves seront de bon bois de chesne et le reste d'etoffe.

Un jeu de bourdon de quatre pieds bouché sonnante en huit la première octave sera de bon bois de chesne et le reste d'etoffe.

Un jeu de prestant les corps d'estain et les pieds d'etoffe, le dit prestant de quatre pieds ouvert.

Un jeu de cornet de cinq tuyaux sur marche, le tout d'etoffe.

Un jeu de doublette à l'octave du prestant les corps d'estain et les pieds d'etoffe.

Un jeu de nazard à la quinte du prestant, le tout d'etoffe.

Un jeu de grosse tierce à la tierce de la doublette, le tout d'etoffe.

Un jeu de fourniture de quatre tuyaux sur marche, les corps d'estain et les pieds d'etoffe.

Un jeu de cymballe de trois tuyaux sur marches, les corps



d'estain, et les pieds d'estoffe.

Un jeu de flute de deux pieds bouché sonnante au ton de quatre, le tout d'estoffe.

Un jeu de trompette de huit pieds, les corps d'estain, les anches de cuivre, et les pieds d'estoffe, sans cire.

Un jeu de cleron de quatre pieds, les corps d'estain, les anches de cuivre, et les pieds d'estoffe.

Un jeu de voix humaine sonnante au ton de huit pieds, les corps d'estain les anches de cuivre et les pieds d'estoffe sans cire.

Deux sommiers de bon bois de chesne pour porter tous les dits jeux garnis de leurs chappes, registres, et autres choses necessaires.

Un clavier de quarante huit touches que fientes, les touches d'os et les fientes d'ebène.

Tous les mouvemens et abreges necessaires pour faire jouer le dit orgue.

Trois soufflets de six pieds de long et trois de large.

Deux tremblans l'un à vent doux et l'autre à vent perdu.

Cornet de récit

Un cornet de récit composé de cinq tuyaux sur marche commençant en C sol fa ut du milieu du clavier.

Une trompette d'estain, les anches de cuivre, et les pieds d'estoffe commençant comme le cornet.

Cornet d'écho

Un jeu de bourdon sonnante au ton de huit pieds.

Un jeu de doublette

Un jeu de nazard.

Une tierce.

Une fourniture de trois tuyaux sur marches, les corps d'estain et les pieds d'estoffe.

Un cromhorne, les corps d'estain, les anches de cuivre et les pieds d'estoffe.

Une voix humaine, les corps d'estain, les anches de cuivre et les pieds d'estoffe.

Un sommier de trente deux resneures, pour porter les dits jeux, c'est à dire le cornet commencera au second f ut fa du bas et les autres jeux de mesme.

Un clavier comme les autres et ne commencera qu'à jouer au second f ut fa

Un prestant.

Pedalle

Un jeu de bourdon de huit pieds ouvert, commençant au premier C sol ut fa et finissant au troisieme f ut fa, le tout de bon bois de chesne.

Un jeu de flute de quatre pieds ouvert, la premiere octave de bon bois de chesne, et le reste d'estoffe.

Un jeu de trompette de huit pieds, les corps d'estain, les anches de cuivre et les pieds d'estoffe.

Deux sommiers de vingt neuf resneures pour porter les susdits jeux garnis de leurs registres, chappes, abreges et mouvemens necessaires.

Un clavier de vingt neuf tant touches que fientes de bon bois de chesne.

Positif

Une montre de quatre pieds appellé prestant de fin estain, poly et bruny.

Un bourdon de quatre pieds bouché sonnante en huit, la premiere octave en bon bois de chesne et le reste d'estoffe.

Un jeu de flute de deux pieds, bouché, sonnante en quatre le tout d'estoffe.

Un jeu de doublette, le corps d'estain et les pieds d'estoffe.

Un jeu de quarte de nazard de grosse taille, à l'unisson de la doublette le tout d'estoffe.

Un jeu de nazard à la quinte du prestant, le tout d'estoffe.

Un jeu de grosse tierce à la tierce de la doublette, le tout d'estoffe.

Un jeu de fourniture de trois tuyaux sur marches, les corps d'estain, et les pieds d'estoffe.

Un jeu de cymballe de deux tuyaux sur marche, les corps d'estain, et les pieds d'estoffe.

Un jeu de cromhorne de cinq pieds de long ou environ sonnante en huit les corps d'estain, les anches de cuivre, et les pieds d'estoffe.

Un sommier pour porter tous les susdits jeux, garnis de ses chappes, registres, mouvemens et autres choses necessaires, pour faire jouer les dits jeux.

Un clavier de quarante huit touches et fientes, les touches d'os et les fientes d'ebène.

Un jeu de larigot, octave de nazard, le tout d'estoffe.

Sera aussy fourny et plassé des volets par devant, tant au dit grand orgue que positif, le dessus de bois de chesne bien assemblé et le dedans de toile peinte en huile et asur, garnis de fleurs de lis, le tout ferré avec fermens de fer et de tout ce qu'il conviendra pour l'ouverture et fermeture des dits volets.

Ce jourd'huy 21<sup>e</sup> de fevrier 1688, convention a été faite entre les sieurs curé et tresoriers de l'esglise paroissiale de Saint Denis de Rouen d'une part, et les sieurs Clément et Germain Lefebure, père et fils, facteurs d'orgue et organiste demeurant au dit Rouen sur l'Eau de Robec, paroisse de Sainte Croix-Saint

Ouen d'autre part, laquelle les dits sieurs Lefebvre père et fils se sont solidairement submis et obligés de faire et construire un orgue dans la ditte esglise de Saint Denis, en la forme et manière exprimée dans le devis cy dessus transcrit sans y rien changer ny diminuer et y compris la menuiserie que les dits Lefebvre auroient desja fait faire avec les ornemens pour estre prest et parfaits dans deux ans prefix de ce jour ou plutot sy faire ce peut, et de fournir pour cet effet par les dits Lefebvre tout ce qu'il sera de leurs mestier, aussy bien que la menuiserie, sculpture, ferrure, peinture et dorure, pour raison du dit orgue et suivant le dessain qui en est commansé et conformément au dit devis et généralement toutes les autres choses pour la perfection tant du dit orgue que buffet et plancher sans en rien exampster, ce marché ainsy fait moyennant le prix et somme de trois mil deux cens livres pour toutes choses, du nombre de laquelle somme il en sera payé dans la quinzaine la somme de six cens livres et la somme de quatre cens livres sera payée quand le grand orgue joura, et après la perfection des dits ouvrages, sous bonne et deubt visite, pour laquelle, le dit sieur curé et trésoriers seront en liberté de prendre et choisir telles personnes qu'ils jugeront a propos : par l'avis desquels les dits sieurs Lefebvre consentent d'en passer et renoncent d'y aler ny venir; au contraire laquelle visite sera faite au despens du tresor, et demander le payement des deux mil deux cens livres restans dudit marché jusques après que les dittes personnes appellées pour la visite des dittes ouvrages auront signé et déclaré estre a leur perfection, conformément au dessain et devis, après laquelle visite ainsy faite, la ditte somme de deux mil deux cens livres sera payée scavoir la somme de trois cens livres et les dix neuf cens livres restan seront ainsy payée par trois cens livres par chacun an dont le premier payment commencera un an après le payment fait des trois cens livres et ainsy de continuer d'an en an... Fait double ce dit jour et an que dessus.

Clement Lefebvre

Germain Lefebvre.

### DOCUMENT 3

25 février 1688: Reçu de Clément et Germain Lefebvre (A.D.S.M. G 6395)

Nous soussignés Clément et Germain LEFEBURE nommés au présent, confessons avoir reçu la somme de 600 livres pour le premier payement savoir, celle de 500 livres des mains de M. Grenois, ancien trésorier et ce suivant la délibération du quinze du présent mois et celle de cent livres des mains de M. Chop (?) trésorier en charge dont nous sommes (?).

fait ce aujourd'hui vingt cinq (fév) quatre vingt huit

### DOCUMENT 4

1er septembre 1689. Reçu de Clément et Germain Lefebvre (A.D.S.M. G 6395)

Nous soussignés Clément et Germain LEFEBURE nommés confessons avoir reçu de M. Chop (?) ancien trésorier la somme de quatre cents livres savoir deux cents trente trois livres quinze sols

### DOCUMENT 5

Date: sans doute antérieure à celle du devis définitif (A.D.S.M. G 6395)

Mémoire des jeux qui sont deprésent posés dans le positif de Saint Denis de Rouen.

Premièrement

- 1° Un jeu appelé Monstre de quatre pieds qui sert de prestant le tout destain fin poly et bruny et le restant du dit jeu est posé sur le sommier dont les corps sont destain et les pieds detoffe.
- 2° Item un jeu appelé bourdon de quatre pieds bouché dont la première octave est de bois de chaine et le reste du dit jeu est tout detoffe.
- 3° De plus un jeu de Doublette les cors destain et les pieds detofe
- 4° Deplus un jeu de fluste sonnante auton de quatre pieds letout detofe.
- 5° Item un jeu appelé Nazart letout detoffe
- 6° Item un jeu de tierce le tout detoffe
- 7° Item un jeu de Quarte de Nazart letout detoffe
- 8° Item un jeu de Larigot. Les Corps destain et les pieds detoffe
- 9° Item un jeu de fourniture composé de trois tuyaux sur Marche. les Corps destain et les pieds detoffe.



tirer et pour y mettre dautre cuir en cas de besoin.  
 Plus sera fait une pièce de bois de chesne pour porter tous les mouvements de fer, a la place de celle qui y est, la quelle est cassée et de nulle valeur.  
 Plus sera mis deux tirants de fer pour soutenir le cornet et la trompette de récit qui sont en danger de tomber.  
 Plus le plain jeu sera changé de composition et pour cet effet sera fait des tuyaux necessaire de mesme étoffe que sont les autres.  
 Plus sera rediapasonné tous les anches de la trompette, clairon et voix humaine.  
 Plus sera fait un plancher de bois de chesne de Caen assemblé a languette ou a double joint pour mettre au dessus des bascules du positif a la place de celui qui y est lequel est trop mince et de nulle valeur.  
 Plus sera mis une barre de fer au dessus du clavier de pedalle a la place de celle de bois qui y est de present.  
 Plus les montres du grand orgue et positif seront repolli comme toutes neusve.  
 Plus tous les tuyaux en général seront bien parlant et d'accord tant que les sommiers et portevents le permettront et tous les mouvements abrégés seront mis en bon estat.

**DOCUMENT 9**

Sans date (A.D.S.M. G 6395)

A messieurs les curé et tresoriers de Saint Denis

J'ay proposé a Monsieur Lefeure a la place des volets qu'il est obligé de mettre pour la fermeture de l'orgue dont vous neste point dans le dessein que lon les mette quoy qu'ils soient prest de remettre la toille dessus et meme ils sont dans l'orgue, comme il manque un clairon de pedalle dans la ditte orgue jay proposé a M. Lefevre de la vouloir faire moyennant que vous le vouliez decharger des volets de l'orgue et lesquels volets en l'etat qu'ils sont restront dans la ditte orgue qui sont au nombre des deux grands pour le grand orgue que vous pouvez faire metttre pour faire fasse a l'orgue quand vous voudrez et non pour les fermer. Il convient aussy les decharger d'un jeu inutile qui est dans l'echo qui est un cromhorne, lequel jeu nest point necessaire dans un echo voyant qu'il y a une voix humaine et le tout pour parfaire l'orgue dans sa perfection quant il y aura un jeu de clairon pour accompagner la trompette de pedalle laquelle pedalle est toute preste a placer et même les sommiers sont en place et arestez de tous leurs mouvements et comme les susdits sommiers il ny a que la place des trois jeux qu'il est obligé de faire il convient en refaire deux autres pour y contenir quatre jeux voyant que dans son marché il n'est point obligé a faire de clairon de pedalle que jeu demande pour parfaire l'orgue, et le tout a votre discretion.

*Nous soubsigné Pierre Coudré de gél mais se febare nommé  
 impromptu Contre tout nous avoir vu en la somme de six cent  
 L'air de pour le premier de pay d'ont l'ancien celle de cinq.  
 Coudré L'air de même de m'grausid antil trafoide  
 et le même de la distribution du qu'il est de présent mais  
 d'ay de celle de Contre L'air de même de v. Coudré  
 de la somme de charge dont nous sommes Contre fait  
 de soubsigné vingt cinq fait gél quatre vingt huit et*

Signatures de Clément  
 et Germain Lefebvre  
 (cf. document 3 p. 18)

*Clément Lefebvre*  
*germain Lefebvre*

## DOCUMENT 10

14 juillet 1736 (A.D.S.M. G 6416)

Memoire des reparations et changements indispensablement necessaires a faire a l'orgue de l'eglise parroissiale de St Denis de Rouen ainsy qu'il a été arrêté par la deliberation du tresor de lad eglise du 28 juin dernier

Premierement

Seront tous les jeux du grand orgue, cornet, de recit, d'echo et pedalles, demontés, tous les portes vents d'iceux arrachés, les montres descendus, pour ausy démonter et descendre les sommiers, pour y faire les changements necessaires, savoir a ceux du grand orgue aggrandir les six gravures, qui suivent les basses, pour y pouvoir bien faire parler les tuyaux des six touches des tailles qui estoient cy devant au bout des dessus; et ce pour démonter lesd dessus a leur place affin que les tuyaux aillent de suite et que les dessus de chacque coté par leur rencontre permettent de faire par iceux un chemin pour aller dans la tourelle du milieu, pour lequel changement sera fait les graveures necessaires dans les basses pour les tuyaux du saise pieds rapprochés des basses qui en auront besoin.

Sera ausy augumenté deux graveures dans les barres du dessus si elles ny sont de reste du saise pieds transposé et ce pour faire monter le cornet et trompette de recit jusqu'en D la ré pour lequel changement et augumentation, seront et l'abbrégé disposé et le trois<sup>e</sup> clavier augumenté de deux touches au dessus de C sol ut de tout haut, lesquelles touches seont placées dans le bras du chassis dud clavier et couvertes comme les autres.

Les sommiers de lad pedalle seront ausy disposés a recevoir et bien faire parler un quatr<sup>e</sup> jeu qui sera le clairon, lequel aura ainsy que la trompette un double d'a my la, mais sera suprimé du plus longdesd sommiers trois graveures parce qu'il ny en aura en tout que vingt six, savoir vingt cinq pour lad pedalle et la vingt six<sup>e</sup> laquelle sera au bout des dessus, servira a faire parler trois tuyaux de musette, lesd sommiers de pedalle seront reculés plus aux bouts du buffet et de facon qu'il y ait entr eux et ceux du grand orgue, un passage ou chemin pour aler aux tuyaux de montre des quarts de ronds et autres, ainsy qu'aux autres tuyaux postés aux bouts dud buffet, a l'effet de quoy seront tous les mouvements de lad pedalle disposés. Les registres qui seront au nombre de quatre, ne seront plus partagés, chacq registre faisant parler tout son jeu. Aux pièces gravées du cornet et trompette de recit sera ajouté de quoy recevoir chacun une touche.

Il sera fait quatre porte vents neufs de plomb, dont deux pour led cornet de recit et deux pour la trompette. Les anciens, qui pourront devenir trop courts, par la transposition des dessus seront allongés. Au sommier d'echo, lequel empesche ausy d'aler facilement aux layettes et autres mouvements du grand orgue, ayant et trop de touches et trop de jeux, ce qui embarasse tellement le dedans du buffet, qu'on ne peut remedier aux abbrégés, quand il s'y derange quelque chose, ce qui fait meme qu'on les supprime en entier aujourdhuy des orgues, ledit sommier sera donc réduit a vingt cinq graveures et aux cinq jeux qui composent le cornet lesquels seront sur un seul registre, lequel ouvrira et fermera seulement une soupape au portevent.

Il sera fait a neuf et de bon etain ny mol ny maigre un double amila en ravalement pour la trompette de pedalle, bien etoffé et de bonne harmonie, le surplus de lad trompette au nombre de vingt quatre tuyaux seulement, sera bien réparé et rendu de meilleure harmonie.

Sera ausy fait a neuf et de meme matiere que led amila de ravalement, vingt tuyaux de clairon y compris le double amila pour la touche de ravalement lesquels seront ausy bien etoffés et de bonne harmonie. Les cinq tuyaux suprimés de lad trompette de pedalle serviront a fournir led clairon et le rendre de vingt cinq touches, le marche pieds et abbrégé de lad pedalle seront ausy disposés audit changement, et le double amila de ravalement sera placé aud marchepieds au dieze de l'ut d'en bas. Les flutes de huit et quatre pieds d'icelle pedalle seront réduites a chacun vingt quatre tuyaux, ny ayant point de flute sur la touche de ravalement mais seulement les deux tuyaux d'anchemes, lesd flutes seront rendues de meilleure harmonie en les faisant pousser plus qu'elles ne font.

Plus sera fourni par le facteur, les tuyaux de cornet et fait a neuf les tuyaux de trompette pour les touches augumentées au dit recit, sera fait encorre a neuf trois tuyaux de musette qui seront des tuyaux d'anchemes, d'etain, facon de voix humaine, etants cependant plus longs et en fuseau, dont le plus gros parlera au ton de F ut fa de huit pieds, le second a l'octave du premier et le trois<sup>e</sup> a la quinte du second, et seront posés savoir le plus gros sur le trou restant du registre de la flute de huit pieds,

c'est a dire sur la vingt six<sup>e</sup> graveure, et les deux autres sur le trou du registre de la flute de quatre pieds, lequel sera agrandi et la chappe pontée pour avoir deux trous en dessus pour y recevoir lesd deux tuyaux.

Sera la flute de quatre pieds du positif, débouchée et allongée de meme etoffe pour etre au ton de huit pieds ouvert et sera seulement de deux octaves, quelques tuyaux de plus qui y sont en seront supprimés, etant inutiles et embarassants. Celle du grand orgue restera bouchée, on la fera seulement pousser un peu plus qu'elle ne fait et ne sera ausy que de deux octaves, quelques tuyaux ausy de plus qui y sont, en seront supprimés, les traces sur le sommier aux deux octaves d'en bas de ces deux flutes seront bouchés.

Il sera fait un chemin sur les dessus des sommiers du grand orgue d'environ un pied de large, duquel la planche aura cinq quarts de pouce d'épaisseur, et sera de bon bois de chesne bien sain, laquelle sera solidement attachée sur deux barres debout ausy de bon bois de chesne, lesquelles seont attachées a la traverse de derriere du buffet, laquelle planche servant de chemin ira jusques dans la tourelle du milieu, et sera asée élevée pour ne faire aucun tort a l'harmonie des tuyaux au dessus desquels elle sera posée.

Sera encorre fait deux autres chemins, un a chaque bout de chaque sommier du grand orgue, pour aler tant aux tuyaux de la montre, qu'aux tuyaux des bouts des sommiers et autres tuyaux postés, lesquels chemins seront solides.

Le positif (duquel il n'a été cy devant parlé que de la flute) sera lui ausy relevé en entier non compris le sommier et les mouvements, lesquels seront seulement nettoyés, les porte vents des tuyaux postés, redressés et réparés s'ils en ont besoin.

Tous les jeux en général dud orgue seront tous bien réparés, les montres redressées, éclaircies, polies et brunies. Le clavier du grand orgue rendu plus égal et plus doux, en remettant des boursettes neuves et convenables a la place de celles qui se trouveront endurcies, donner bien de la liberté a l'abbregé. Remettre auxd claviers quelques talons, couvertures d'os et d'ebene qui y manquent, racourcir si faire se peut quelques registres qui tirent trop long aux claviers, réparer en général toutes les pertes de vent, tant aux soufflets, portes vents de bois et de plomb, qu'aux layettes et boursettes de tous les sommiers, tout le susd orgue en general bien remonté, les longs tuyaux bien solidement soutenus pour etre garantis de renversement, tous les tuyaux bien egalle en harmonie et autant bien d'accord que l'instrument le pourra permettre, les tremblants mis ausy en bon etat et bien articulants selon chacun leur espece, le tout sous la conduite inspection et visite du sieur Guerout organiste de St Maclou et de lad paroisse de St denis.

Denombrement des jeux dud orgue

Au grand orgue quinze jeux, savoir montre de huit pied ouvert, bourdon de huit pieds bouché, bourdon de quatre ausy bouché, cornet de vingt cinq touches, prestant, dessus de flute de vingt cinq touches, nazard, quarte de nazard, tierce, doublette, fourniture de quatre rangées, cymballe de trois, trompette, clairon et voix humaine.

Au positif dix jeux savoir montre ou prestant, bourdon, flute allemande, nazard, tierce, larigot, doublette, fourniture de trois rangées, cymballe de deux et cromorne.

Au trois<sup>e</sup> clavier deux, cornet et trompette de recit.

Au quatr<sup>e</sup> clavier un, cornet de l'écho.

A la pedalle quatre jeux, savoir trompette, clairon, flute de huit pieds et flute de quatre.

Une touche de musette de trois tuyaux.

Nous soussignés tresoriers de l'église parroissiale de St Denis de Rouen, ... et Jean Baptiste Nicolas, et Louis Lefevre freres, facteurs d'orgues demeurant en cette ville au haut de la rue du petit ruisseau, parroisse Ste Croix St Ouen reconnoissons avoir fait le marché suivant, savoir que nous dits facteurs nous obligeons de bien et deument exécuter en tout son contenu le memoire cy dessus, en fournir tous les materiaux necessaires a nos frais et depends et de rendre en etat, ledit orgue d'etre visité et reçu par le sieur Guéroult cy devant nommé a Noel prochain, et ce au moyen de la somme de six cents livres qui nous sera payée savoir quatre cents livres apres la reception dudit ouvrage et les deux cents livres restants six mois apres ledit premier paiement, nous obligeant en outre que dessus et avant que de recevoir ledit dernier paiement lesd six mois apres ledit premier paiement expirés repasser tout le susd orgue a l'accord, ainsi que de reparer ce qui se seroit pu deranger depuis la perfection dudit ouvrage parce qu'ausy tous les tuyaux supprimés dudit orgue resteront a notre profit, ce qui a été accepté signé et fait double a Rouen ce quatorze juillet mille sept cents trente six.

JBN Lefevre

J'atteste à Mrs les curé et tresoriers de l'eglise parroissiale de St Denis de Rouen que le devis memoire et marché fait par eux avec Mrs Lefevre freres facteurs d'orgue demeurant en cette ville ont esté par eux bien et duement executez. fait a Rouen ce 2<sup>e</sup> fevrier mil sept cents trente huit. J. Gueroult.

Nous soussignés reconnoissons avoir receu... la somme de six cents livres en trois paiements egaux de chacun deux cents livres dont le dernier est de ce jour, parce que les quittances que nous avons donnés avant ce jour avec la presente ne valent que pour une seule et meme. A Rouen, ce deuxie<sup>e</sup> fevrier mil sept cents trente huit.

Louis Lefevre

JBN Lefevre

## DOCUMENT 11

28 décembre 1750 (A.D.S.M. G 6418)

Memoire des urgentes reparations a faire a l'orgue de l'eglise parroissiale de St Denis de Rouen

Premierement

Comme le derangement principal de cet orgue est dans les claviers soit par quelque mouvement de la tribune ou autrement les dits claviers seront retirés de leur place pour les remettre dans une scituation a bien faire leur devoir, et aussi pour raporter une petite place au cadre de celui de positif, a une touche qui ne peut plus estre arrêtee et ce pour y pouvoir mettre comme aux autres touches une goupille.

Et comme le registre du huit pieds bouché ne peut parfaitement se tirer il y sera fait un mouvement nouveau qui puisse le rendre libre comme les autres.

Tous les tuyaux de pedalle en general seront retirés de dessus les sommiers I<sup>e</sup> pour empescher le registre trainant de la trompette de lad pedalle, du coté de la porte de tirer plus qu'il ne faut vu qu'il empesche le C sol ut de parler. Et au lieu des pieces gravées qui communiquent le vent aux basses du bourdon ou flute de huit pieds de pedalle il sera fait des portes vents de plomb ce qui fera beaucoup mieux parler les dits tuyaux de bourdon desquels il n'en sera conservé que les dix plus gros en bois tous les autres en seront suprimés pour y en estre fait de plomb a leur place; ainsy qu'à la place de ceux de la flute de quatre pieds lesquels seront aussi suprimés ne pouvant rendre un bon service partant sera fait neuf tant pour achever ledit bourdon ou flute de huit pieds de pedalle que pour la flute de quatre pieds trente huit tuyaux de plomb, d'assez grosse taille pour estre de bonne et forte armonie.

Plus il sera mis des pointes a deux tuyaux du clairon de la grande orgue dont un est entierement rompu ayant renversé, et l'autre a moitié.

Et pour eviter les fortes conneries qui ont été entendues longtems au positif, et qui pouroient recommencer: toutes les soupapes du sommier d'iceluy seront arrachées; pour estre remises en cuir neuf et clore parfaitement la petite ouverture qui paroît avoir occasionné les dites conneries.

Les bascules dud positif seront repointées de pointes d'arel ou il en manque ce qui fait que plusieurs touches du dit positif ne jouent plus. ce qui sera parfaitement reparé.

Le dessus du petit bourdon de la grande orgue ou dessus de flute sera alongé pour le rendre de huit pieds ouvert. Ce qui imitera beaucoup mieux la flute allemande.

La soupape qui fait jouer, ou cesser, le cornet d'echo sera rendue solide a ouvrir et fermer pour ne pas manquer ainsy qu'elle le fait.

La soufflerie sera parfaitement reparée c'est a dire toutes les pertes de vent solidement etanchées, ainsy que le coude du porte vent qui passe de la soufflerie au buffet, le tremblant fort sera rendu plus solide et son mouvement qu'il n'est.

Plusieurs trous des faux sommiers de la trompette et clairon de la grande orgue étant trop grands ce qui fait vaciler quelques tuyaux et les empesche de tenir d'accord seront rapetissés pour rendre fixes les dits tuyaux; il sera mis une poignée a la tierce du positif.

Tout replacé et bien retably toute la dite orgue sera repassée a l'accord general. Le dessus de la montre qui est un peu foible sera rendu plus fort.

Moy soussigné Martin Turgis tresorier... reconnois avoir fait marché pour l'exécution du present memoire avec le sr Jean Baptiste Nicolas Lefevre facteur d'orgue demeurant en cette ville rue des Minimes pour par luy bien et duement executer tout le contenu audit present memoire et fournir tous les materiaux necessaires sans que la fabrique soit obligée a rien et ce au moyen de la

somme de trois cents livres qui luy seront payées apres la perfection des susdits ouvrages lequel sera visité et jugé par le sr Gueroult organiste de la dite paroisse ce qui a été convenu entre le dit sr Lefevre entrepreneur et moy en presence dud sr Gueroult ce jourd'hui vingt huit decembre mil sept cents cinquante.

JBN Lefevre

Turgis

J Gueroult

Moy soussigné organiste de St Maclou et St Denis de Rouen atteste avoir vu et examiné les ouvrages contenus au memoire cy dessus lequel a été par moy dressé, dans lequel examen j'ay trouvé tout bien et duement exécuté par le dit sr Lefevre pour lequel travail Monsieur Turgis tresorier nommé pour en faire le dit marché peut payer le montant d'iceluy au dit sr Lefevre a la charge toute fois d'employer dans sa quittance qu'il s'obligera pendant une année seulement a venir remedier tant aux corneries qui pourroient recommencer qu'aux touches qui pourroient aussi ne pas faire leur devoir, surtout au clavier du positif ou il est arrivé que quelques unes ont demeuré plusieurs fois. Fait a Rouen ce 19<sup>e</sup> avril 1751.

J Gueroult

J'ay reconnois avoir reçu de Monsieur Turgis la somme de trois cents livres pour le parfait paiement des ouvrages et augumentations mentionné au present devis et je m'aublige de redifire la cornerie, sil en revien au positif pandans l'année cueillement sans qu'il en coutes rien audit traiseor. Fait a Rouen le deux de Juin mil sept cent cinquante et un.

JBN Lefevre

## DOCUMENT 12

14 octobre 1777: Marché passé avec Louis Godefroy, facteur, pour la restauration de l'orgue (A.D.S.M. G 6395)

Nous soussigné, trésorier en charge et commissaire nommé par assemblées a la maniere accoutumées en la chambre du tresor de la paroisse de Saint Denis le douze du presens aux fins de faire marché avec le dit sieur Louis Godefroy facteur d'orgue pour ce qui suit:

Scavoir

Le dit orgue de la paroisse de Saint Denis étant en très mauvais état par la poussière et beaucoup endomagées par les rats, il est de toute nécessité indispensable qu'il soit demonté tout a son entier au nombre de trente deux jeux.

Scavoir, pour le grand orgue dix sept y compris le jeu de cornet de recit et trompette de recitte; qui son montre, bourdon de huit pieds, gros cornet de recitte, trompette de recitte, flutte de deux octaves, bourdon de quatre pieds, pressetemps, doublette, nazard, quatre, tierce, fourniture, cymballe, trompette, cleron, et voix umene.

Secondement le pedalle sur lequel il y a quatre jeux scavoir bourdon de huit pieds ouvert, flute de quatre pieds, trompette et clairon.

Troisiemement, le positif dans lequel il y a dix jeux scavoir bourdon, pressetemps servant de montre, flute allemande de deux octaves, doublette, nazard, tierce, larigot, fourniture, cimbal, cromorne.

Quatriemement, le cornet d'echos sera aussi pareillement demonté.

Lesquelles jeux seront bien nettoyées, redressées et soudées surtout ou sera besoin ou des neufs en place de ceux qui ne seroient pas en état de servir.

Sinquiemement, les soufflets seront aussi demontés pour estre remis en cuire neuf par devants et par dehors et garnie en parchemain lesquelles seront bien retablies et montés solidement en leur place sans aucune perte de vens ainsi que tous les portes vents de plomb et de bois qui seront replacées a leur place sans aucune perte de vents, tous les mouvements et claviers et abrégées seront bien nettoyés et rendus d'un mouvement libre.

Toutte la facture cy dessus mentionnées sera faite et construite en bon et dus état suivant leur forme et parlant bien d'une bonne harmonie comme ils ont été dans leur première position, et seront mis d'accord en tous leurs jeux tout ce qui depend de la montre sera nettoyés suivant son poli s'est a dire que toute la ditte facture cy dessus sera remise aussi parfaite et mieux si il est possible comme dans son premier état, le tout sous bonne visite de M. le curé de la ditte paroisse et de tous les dits sieurs tresoriers ou de telle personne qu'il aviseront, bien aux fins de scavoir si ledit orgue est dans son veritable et premier état, le tout moyennant le prix et somme de huit cent livres scavoir quatre cents livres lorsque la ditte orgue sera



demontée et visitée par les dits sieurs tresoriers ou autre qu'il aviseront bien et les autres quatre cents livres seront payées au dit facteur lorsque le dit orgue sera remontée et la visite bien et duement faite et que le ditte ouvrage soit reçue. En outre, il sera payée au dit facteur pour vin du présent marché en cas que le dit orgue soit parfait et en état de toucher pour le jour de Pâques mil sept cent soixante et dix huit la somme de deux cents livres et en cas que le dit orgue ne soit pas en état pour le jour de Pâques de la ditte année les dittes deux cents livres ne seront pas payées au dit facteur ny ne pourra être exigible par lui parce qu'il ne lui est accordé que pour que l'orgue soit livré et en état le jour de Pâques. Ce que moi, Louis Godefroy, facteur d'orgue, demeurant rue du petit Molurier, paroisse Saint Nicaise, j'ai accepté comme chose juste et d'accord avec les dits tresoriers. Fait double à Rouen, ce 14<sup>e</sup> octobre mil sept cent soixante et dix sept.

Et en outre, il est convenu entre les sieurs tresoriers et le dit sieur facteur que le dit orgue ne pourra être demontée que le lendemain du jour de la Toussaint. En outre que l'espèce d'état des ouvrages affaires aux orgues de Saint Denis qui a été faite par le sieur François Godefroy que si il était dans le cas d'exiger payement les frais du present tomberaient à la charge du dit Louis Godfroy, entrepreneur des dittes ouvrages et des frais si il y an avait de faits à ce sujet parce que la ditte fabrique s'en décharge par le present tout en son entier.

(signé) Louis Godefroy

J'ai soussigné Louis Godfroy, facteur d'orgue, m'aitre obligé envers ledit sieur Delamare tresorier en charge et au nom de M. le curé et de tous les tresoriers de la paroisse de St. Denis ayant été autorisé par délibération du quantième moi dit Louis Godfroy me suis obligé de faire et fournir aux dit orgue de St. Denis sur un registre que j'ai trouvé à la ditte facture du dit orgue un jeu de aubois dans toute son étendue sans qu'il y manque rien sur tout étant bien complet et bien conditionné et parlant d'une bonne harmonie sans aucun défaut étant sujet à la visite comme les ouvrages mentionnés cy dessus; cette dit ouvrage moyennant le prix et some de cent trente livres qui me seront payées par le sieur Delamare lors du parfait des dits ouvrages après les visites et reception bien et duement faite pout le temps mentionnes cy dessus. Fait double à Rouen, le 22 Décembre mil sept cent soixante et dix sept.

(signé) Louis Godefroy

## DOCUMENT 13

7 septembre 1853: Délibération du Conseil de Fabrique de la Paroisse de Bacqueville (Archives paroissiales).

Le mercredi sept septembre 1853, en vertu d'une autorisation accordée par Mgr l'Archevêque, en date du 23 août dernier le conseil de fabrique de la Paroisse de Bacqueville, réuni en séance extraordinaire, au lieu ordinaire de ses délibérations, Mr le curé a communiqué à l'assemblée, un devis des travaux à exécuter à l'orgue, à lui présenté par les frères de l'Abbaye de Valoires, arrondissement d'Abbeville (Somme) lequel devis se monte à la somme de cinq mille francs.

Le conseil reconnaît l'urgence du travail, mais avant de prendre une décision, à ce sujet, il veut connaître la position de la fabrique. Après mûr examen, il voit que la dépense à faire, jointe à celles déjà faites et non payées, pour la restauration de l'Eglise, s'élève à la somme de dix mille francs, dont il pourra payer la moitié à Pasques prochain, et à partir de cette époque, mille francs par an pendant cinq ans. En conséquence, voulant que la restauration de l'église soit complète, le Conseil, à l'unanimité, vote la somme de cinq mille francs qu'elle acquittera par cinq annuités de mille francs chacune, comme il est dit ci-dessus, et arrête que les travaux de l'orgue seront exécutés par les frères de Valoires moyennant la somme de cinq mille francs aux termes du devis présenté par eux en date du 29 août dernier, que trois mille francs leur seront payés à la fin du travail et les deux autres mille francs deux ans après ou quatre ans, mais dans ce dernier cas l'intérêt leur serait payé à raison de 50 fr, à partir du commencement de la troisième année.

Il est bien entendu que les quinze cent francs dûs à mm. le curé, Simon Cornillot et Lenormand, ne leur seront payés qu'après l'acquittement non seulement des dettes actuelles mais encore de celles résultant de la restauration de l'orgue.

Le but de l'assemblée étant rempli, mr le Président a déclaré la séance levée.

Peltier  
maire

Lenormand  
Caudron

Simon  
J Bte Mazire

(signatures)

Plohayé Curé de Bacqueville

Cornillot

## DOCUMENT 14

1854: Inscription gravée sur une pierre reléguée dans un grenier du presbytère et signalée par l'auteur de l'article écrit dans les "Echos du Doyenné de Bacqueville" n°54, décembre 1936 (p. 413). (N.D.L.R.: nous n'avons pu retrouver cette pierre):

L'orgue de cette église/qui est dû au zèle actif et ingénieux/de Me Guillaume Caudron/trésorier et procureur/de la commune en 1791/a été en 1854/par les religieux/de la maison de Valloires/restauré et enrichi/de toutes les innovations/connues jusqu'à ce jour/Mr Jn Plohaye/étant curé de cette paroisse/Mr B. Caudron étant président/du Conseil de Fabrique/et Mrs Simon, Lenormand/et Lecointre, marguilliers

## DOCUMENT 15

3 octobre 1897, Délibération du Conseil de Fabrique (Archives paroissiales).

L'an 1897 le dimanche 3 octobre, le conseil de Fabrique dûment convoqué s'est réuni au presbytère lieu ordinaire des séances. Etaient présents MM Caudron, Larson, Leforestier Richard Guilbert et Baudry curé doyen. Après l'ouverture de la séance M. le Président donne connaissance au Conseil du décret en date du 3 septembre 1897 qui autorise l'acceptation du legs de Monsieur Nion en faveur de la fabrique. Ensuite M. le Curé attire l'attention de MM les Conseillers sur l'état défectueux des grandes orgues de l'église. Il expose que plusieurs jeux seraient à remplacer quelques autres à retoucher, qu'il serait nécessaire d'ajouter un pédalier indépendant avec quatre jeux (le pédalier actuel n'étant qu'une tirasse), qu'un pédalier indépendant est indispensable pour qu'un orgue ait une vraie valeur. La dépense sera dit-il de 8000 francs. La fabrique ne disposant pour le moment d'aucune ressource déclare mettre à la disposition de M. le Curé, en faveur de cette œuvre, la quête de la toussaint, de la Ste Cécile et de Noël. M. le Curé dit qu'il dispose de 2000 francs qu'il employera à cette intention et s'engage à faire appel à la générosité des paroissiens et a toute confiance de mener cette intention à bonne fin. Cette proposition de M. le Curé est acceptée à l'unanimité. Aucune autre proposition n'étant soumise M. le secrétaire dresse procès-verbal de la séance lequel, après lecture, est signé et M. le président lève la séance.

(signatures)

Larson

Guilbert  
Richard

Candron

Baudry  
Curé

Quitte le Daire toute la Dignité et Equité  
possible fait au Roux Le Dix Sept dudit  
mois de May mil fix cent quatre vingt dix sept

Delisle  
Père et organiste  
de l'église

Jacques Boyvin Organiste  
de notre Dame de Robien

P. n° 3  
quatorze

Signatures de Delisle et Boyvin  
(cf. document 6 p. 19)

## DOCUMENT 16

2 janvier 1898: Délibération du Conseil de Fabrique (Archives paroissiales)

L'an 1898, le dimanche 2 janvier, le conseil de Fabrique dûment convoqué s'est réuni au presbytère lieu ordinaire des séances. Etaient présents: MM Caudron, Larson, Leforestier, Richard, Guilbert et Baudry, curé-doyen. Après l'ouverture de la séance, M. le Curé rend compte aux membres du Conseil de ses démarches relativement à la restauration de l'orgue, qui a été décidée en principe, en conseil, le trois octobre dernier. Il rappelle avoir déclaré au conseil qu'avant de faire appel à la générosité publique il disposait de 2000 francs produit de trois généreuses offrandes. Il dit que la souscription faite par lui chez les nombreux paroissiens de bonne volonté s'élève à ce jour à la somme de 7260 francs compris les 2000 francs dont il est parlé plus haut et les quêtes faites à l'église à cette même intention.

Comme des trois facteurs d'orgue qui ont été mis en concurrence, c'est M. Anéessens, facteur d'orgues à Halluin près de Lille qui présente le plus d'avantages par sa capacité, comme pour la modicité de ses prix, le Conseil, après avoir étudié deux de ses devis, adopte celui qui comporte une dépense de 9000 francs, décide définitivement la restauration de l'orgue et confie ce travail à M. Anéessens, le priant de l'exécuter le plus tôt possible. M. Le Curé estime qu'il pourra payer 8000 francs à l'entrepreneur aussitôt après l'exécution des travaux, c'est à dire après Pâques. Il ne restera plus que la somme de 1000 francs à inscrire au budget de 1899. Peut-être le Conseil Général viendra-t-il nous apporter son concours et nous aider ainsi à éteindre plus facilement notre dette relativement minime. Aucune autre question n'étant soumise, M. le secrétaire dresse procès-verbal de la séance lequel, après lecture faite, est signé de tous les membres présents. Après quoi M. le Président lève la séance.

(Signatures)

Caudron  
Guilbert

Leforestier  
Larson

Baudry  
Curé

Richard

## DOCUMENT 17

17 avril 1898: Délibération du Conseil de Fabrique (Archives paroissiales)

L'an 1898 le dimanche de quassimodo 17 avril, le conseil de Fabrique dûment convoqué s'est réuni à l'issue des vêpres au presbytère lieu ordinaire des séances. Etaient présents: MM Caudron, Larson, Leforestier, Richard, Guilbert et Baudry Curé doyen. Après l'ouverture de la séance, le trésorier M. Larson est invité à rendre compte de sa gestion. M. le Président du bureau donne également lecture du compte administratif puis le conseil approuve et fixe les recettes et les dépenses telles qu'elles ont été présentées à la séance de janvier comme le montre la délibération d'où il suit un excédent de recettes de 837 frcs45 centimes. Ensuite le Conseil procède à l'élection des membres qui devront remplir les diverses fonctions au conseil et au Bureau. M. Richard, membre sortant du bureau est réélu à l'unanimité. Sont également nommés à l'unanimité M. Caudron, président du Conseil, M. Leforestier secrétaire, M. Guilbert président du Bureau, M. Richard secrétaire, M. Larson trésorier comptable.

le Conseil (...) ensuite le budget pour l'exercice 1899, inscrit au budget primitif la somme de 1050 f (dont 50f pour payer les intérêts sur facture) affectée au solde de la réparation de l'orgue et inscrit au budget additionnel la somme de 837 f 45 excédent du dernier exercice et la somme de 150 francs produit supposable de la dette de 1090 f 80 de Lucas et comme dépense la somme de 850 f affectée aussi à la dépense de l'orgue, décide également de l'affectation à la dépense de l'orgue la somme de 450 f portée à l'art. 2 des dépenses extraordinaires du budget primitif de l'exercice courant.

(...)  
M. le Curé soumet au Conseil une proposition de modification du devis de l'orgue, quant à la disposition des jeux, il avait été question tout d'abord de placer à la pédale séparée les deux jeux importants de 16 pieds: bombarde et montre. le facteur propose de les placer au grand orgue ce qui n'est pas avantageux pour lui premièrement, puisqu'il lui faudra fournir 56 tuyaux pour chacun de ces deux jeux tandis qu'à la pédale séparée il n'en aurait fourni que trente, donc il y a tout avantage pour nous à accepter cette proposition.

Aucune autre question n'étant soumise M. le secrétaire dresse procès-verbal de la séance, lequel après lecture faite est signé de tous les membres présents. Après quoi, M. Le Président lève la séance.

Larson  
Caudron

Richard  
Leforestier

Guilbert  
Baudry  
Curé

(signatures)

## DOCUMENT 18

Octobre 1898: Communication du décret relatif au legs Plohaye et d'un secours départemental pour la restauration de l'orgue. (Archives paroissiales)

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le dimanche 2 octobre, le conseil de Fabrique dûment convoqué s'est réuni à l'issue des vêpres au presbytère lieu ordinaire des séances. Etaient présents: MM Leforestier, Larson, Caudron, Richard, Guilbert et Baudry Curé doyen. Après l'ouverture de la séance, M. le Président donne connaissance au Conseil du Décret en date du 13 août 1898 qui autorise l'acceptation du legs de Mademoiselle Françoise Plohaye en faveur de la Fabrique ainsi que d'une lettre de M. le Maire annonçant que dans la séance du 29 juin, la commission départementale a accordé à la commune de Bacqueville un secours de 300 francs pour les aider dans les travaux de réparation aux orgues de l'église. D'autre part, M. le Curé informe que les souscriptions se sont augmentées de sorte que notre actif pour l'orgue est actuellement de 8000 francs compris le secours départemental de 300 francs. Nos ressources s'élèvent au 31 octobre à 9000 francs et les 1000 francs portés au budget primitif de l'exercice de 1899 permettront de solder la dépense totale de la restauration si même d'ici là l'Etat ne vient largement à notre secours, comme nous l'espérons. M. le secrétaire dresse procès-verbal de la séance, lequel après lecture est signé et M. le président lève la séance.

(Signatures)

Larson  
Guilbert

Caudron  
Baudry  
Curé

Richard  
Leforestier

## DOCUMENT 19

29 juin 1899: procès-verbal d'expertise de l'orgue reconstruit par MM. Annéessens d'Halluin (Nord) (archives paroissiales).

Le jeudi 29 juin 1899, sur la convocation de MM. l'Abbé Baudry, curé de la paroisse, Ch. Annéessens, facteur d'orgues, se sont réunis messieurs F. Pinoël, organiste du grand orgue de St Maclou de Rouen, J. Guédon, compositeur à Dieppe, O. Baudry, organiste titulaire, abbé Panel, curé de St Ouen de Rouen, abbé Agasse, curé de St François du Havre, à l'effet d'expertiser et d'inaugurer un grand orgue reconstruit dans l'église par M. Annéessens.

Le travail à faire était le suivant:

- 1° augmentation du réservoir d'air (4 plis)
- 2° pose de 3 sommiers neufs (système tubulaire) avec bacs pour pédale indépendante.
- 3° pose de toute la mécanique pneumatique
- 4° pose d'une console à 3 claviers et pédalier
- 5° remise en harmonie des anciens jeux et addition des suivants:  
Violoncelle (positif) - Flûte octaviane - Montre 16 - Dulciana (positif) - Violon 8 - Montre 8 - Bombarde 16 - Flûte traversière - Trompette 8 - Voix céleste - Octavin 2 - Ocarina 4 - Piccolo 1 - Tuba 8 - Flûte basse 8 -

Les experts ont fait jouer tout d'abord chaque jeu en particulier et ont reconnu qu'ils parlaient nettement, avec vivacité et suivant l'harmonie qui leur est propre. Les sommiers sont en bon chêne, bien soutenus pour les tuyaux qu'ils ont à supporter. Les soufflets sont bien étanches et le réservoir plus que suffisamment grand pour alimenter l'orgue. Les claviers ont été trouvés d'une très grande douceur conforme en cela aux derniers progrès du système tubulaire. L'attaque est vive et nette; bref, l'ensemble du travail est de bonne qualité et consciencieusement exécuté.

L'instrument est remarquable pour la distinction d'un bon nombre de jeux au nombre des quels il convient surtout de citer: Basson-Hautbois - les deux Flûtes harmoniques (absolument remarquables) - Clarinette - Voix humaine - Trompette harmonique - Bombarde 16 - Tuba 8 - Montre 16. Quant aux autres, ils forment un excellent ensemble.

En somme on ne sait quoi admirer le plus: le charme des jeux de détail ou la majesté des ensembles.

En outre cet instrument présente une variété nouvelle de combinaisons et un système ingénieux permettant de multiplier à l'infini les effets de registration.

La commission a donc pensé n'avoir qu'à féliciter Monsieur le Doyen et le conseil de Fabrique du choix qu'ils ont fait de Mrs Annéessens pour la reconstruction de leur orgue, en foi de quoi ils ont signé le présent procès-verbal pour valoir ce que de droit.

(signatures)

C. Panel, (illisible)  
Ch. h. Curé de St Ouen  
Frédéric Pinoël  
Agasse,  
Ch. h. Curé de St François

Annéessens  
Baudry  
Panel  
J. Guédon

## DOCUMENT 20

8 juillet 1899: compte rendu de l'inauguration dans le Bulletin Religieux du Diocèse de Rouen (n°27, pp. 660-61).

### ARRONDISSEMENT DE DIEPPE- BACQUEVILLE

L'inauguration du magnifique instrument, dont vient de s'enrichir l'église de cette paroisse, a eu lieu le jeudi 29 juin avec le plus grand éclat et le succès le plus complet. Donnons d'abord la composition de ce grand orgue, digne d'une cathédrale. Il comprend 35 jeux et près de 2000 tuyaux répartis sur quatre claviers. Le premier clavier, positif, nous offre un bourdon de 8 pieds, un violoncelle de 8 pieds, unda maris de 8 pieds, dulciana de 4 pieds, flûte octaviante de 4 pieds, une quinte, une clarinette de 8 pieds. Ce dernier jeu est des plus remarquables. Le deuxième clavier, grand orgue, est composé d'une montre de 16 pieds, d'un bourdon de 16 pieds, d'une montre de 8 pieds, d'un bourdon de 8 pieds, d'un très joli violon de 8 pieds, d'une flûte harmonique de 8 pieds, d'un prestant de 4 pieds, d'une doublette de 2 pieds, d'un cornet, d'une bombarde de 16 pieds très puissante et très réussie, d'une trompette de 8 pieds, d'un clairon de 4 pieds. Le troisième clavier, récit expressif, est très riche et très varié. On y trouve une flûte traversière de 8 pieds, un cor de nuit de 8 pieds, une gambe de 8 pieds, une voix céleste de huit pieds, ocarina de 4 pieds, octavin de 2 pieds, piccolo, un plein jeu, une excellente trompette harmonique de 8 pieds, un basson hautbois de 8 pieds et une très belle voix humaine de huit pieds. Le quatrième clavier, pédales, est formé d'une contrebasse de 16 pieds, d'une soubasse de 16 pieds, d'une bombarde de 16 pieds, d'une flûte basse de 8 pieds, toutes d'une sonorité et d'une force éclatantes, et d'un tuba de 8 pieds, du plus charmant et du plus saisissant effet.

Tous ces jeux ont été traités avec un soin scrupuleux: les timbres sont très francs et très distingués, et ils ont été harmonisés de main de maître. Les experts ont trouvé tous les tuyaux d'excellente qualité, le mécanisme solide, très ingénieux et très aisé. Le nouveau système tubulaire pneumatique appliqué à l'orgue défie toute critique et toute concurrence.

La facture de ce magnifique instrument fait le plus grand honneur à MM. Annéssens, de Halluin (Nord), qui ont su joindre à tous les perfectionnements modernes apportés aux grandes orgues les qualités de sonorité et d'ampleur, si précieuses et si rares aujourd'hui, des anciennes orgues.

M. l'Abbé Cauille, vicaire général capitulaire, a donné la bénédiction liturgique au nouvel instrument, après une brillante ouverture exécutée par la Fanfare municipale.

On avait hâte d'entendre l'orgue lui-même. M. Pinoël, organiste si apprécié de St Maclou de Rouen, a fait valoir toutes les ressources des quatre claviers dans divers morceaux choisis avec goût et exécutés avec la délicatesse, l'expression, la correction, le sentiment profond de l'art qu'on est accoutumé de rencontrer dans son jeu brillant et charmant. M. Guédon, jeune compositeur dieppois, plein de talent et d'avenir, a obtenu aussi un vif succès avec les morceaux qu'il a dignement interprétés. L'organiste titulaire, M. V. Baudry, a déchainé, dans une sortie magistrale, toutes les puissances de son superbe instrument. On avait fait, dans le programme, une place bien méritée au chant. Un chœur de Gounod, exécuté par un groupe d'amateurs, des mélodies confiées à M. l'Abbé Pichard, à M. Morin, à MM. Saudegrain et Courtrel, de Rouen, dont l'éloge n'est plus à faire, ont apporté à la séance musicale une agréable variété.

L'orateur chargé de donner à cette cérémonie son enseignement religieux, M. l'Abbé Agasse, chanoine honoraire, curé de St Francois du Havre, a parlé, avec l'élévation de son esprit et l'éloquence de son cœur, de l'origine et la mission de l'orgue. Nous devons mentionner aussi l'excellente impression produite par la Maîtrise de la paroisse dans les chants confiés à son exécution. Tout a concouru au succès de cette belle inauguration, qui fera époque à Bacqueville. Les paroissiens s'étaient rendus en foule à cette cérémonie, qui leur était chère, et en ont goûté vivement le charme et la splendeur. Ils n'ont pas dissimulé leurs sentiments de reconnaissance envers leur vénéré doyen, M. l'Abbé Baudry, qui, ayant conçu le dessein de doter sa belle et chère église d'un instrument vraiment digne d'elle, y a si pleinement et si admirablement réussi.

## DOCUMENT 21

10 octobre 1928: procès-verbal de réception des travaux exécutés par Ch. Reinburg (archives paroissiales).

L'an Mil neuf cent vingt huit le dix octobre.

En présence de M. l'Abbé Lecomte, doyen de l'église de Bacqueville en Caux, de M. Jules Morel, maire de Bacqueville et de M. Guédon, organiste-compositeur.

Déclarons avoir procédé ce jour à la vérification des travaux de restauration du grand orgue de la tribune de l'église de Bacqueville exécutés par M. Ch. Reinburg, organier demeurant 23

rue Labrouste à Paris.

En conformité du devis en date du 29 novembre 1922, nous avons procédé successivement à l'examen de la soufflerie que nous avons reconnue suffisante et de pression régulière.

La transmission tubulaire des plus modernes réalisée par M. Ch. Reinburg fonctionne avec régularité et sans retard et donne toute satisfaction.

L'harmonie des jeux séparés ou dans leur ensemble permet une variété de sonorités et de puissance très réussie.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent procès-verbal pour servir autant que de besoin.

(signatures)

G. Lecomte  
curé-doyen de Bacqueville

Guédon

Jules Morel  
maire de Bacqueville

## DOCUMENT 22

10 octobre 1928: rapport de Ch. Reinburg (archives paroissiales)

Modifications apportées à l'orgue de l'église de Bacqueville en Caux, Seine Inf.

### Description

Cet orgue, composé de 2 claviers de 56 notes, grand orgue et récit expressif, d'un pédalier de 30 notes et de 23 jeux, 26 registres, 9 pédales de combinaisons, système tubulaire pneumatique, possède une soufflerie d'un Modèle spécial présentant de sérieux avantages.

### Soufflerie

Le soufflet est une chambre close, fermée avec des panneaux contreplaqués de 5 épaisseurs garantissant une grande solidité.

Le long d'un des côtés de cette chambre est suspendu un panneau mobile, réglé par des poids, donnant une pression régulière et constante alimentée par des pompes ou le ventilateur, du système Meidinger, dont le rendement et le silence sont parfaits. (Il) remplit cette chambre à travers des soupapes mobiles, comme dans les soufflets ordinaires.

Cette soufflerie fournit pour chaque tuyau, une quantité de vent égale sans altération de pression et évite les fuites d'air provenant des portevents, soufflets et réservoir, employés jusqu'à ce jour.

### Mécanique

Dans l'intérieur de la chambre d'air se trouvent 3 sommiers munis de soupapes, recevant les tubes des 2 claviers et les distribuant aux soupapes des tuyaux, ces tuyaux, placés au-dessus de la chambre d'air, sont alimentés chacun par une soupape séparée dont le réglage peut se faire pendant la marche de l'instrument et en plein vent.

### Harmonie

Les jeux de fond ont été revus soigneusement, j'ai gardé certains caractères et modifié certains autres.

Les jeux d'anches ont été réharmonisés d'une façon moderne.

Je prie Messieurs les Organistes, qui nous feront l'honneur d'assister à l'inauguration de cet orgue, de vouloir bien le visiter, je me ferai un plaisir de le leur présenter dans toutes ses parties et de leur expliquer les avantages de cette nouvelle modification dans la construction des grandes orgues.

## DOCUMENT 23

5 juin 1942: lettre de J. Reinburg au Curé-doyen de Bacqueville (archives paroissiales)

Monsieur le Doyen,

Comme vous me l'aviez fait prévoir, je viens d'être avisé par monsieur Helion architecte que monsieur le maire ne donne pas suite au projet de démontage de l'orgue, décision regrettable de sa part car cela va entraîner certainement la perte totale de l'instrument actuel, car d'un Modèle unique; je suis le seul à avoir les plans et aucune Maison ne voudra se charger du remontage. Je tiens donc à vous aviser, car je crois que vous avez droit de donner votre avis dans cette affaire, que si l'orgue est démonté par une autre Maison que moi je refuserais à n'importe quel prix à en faire le remontage, avec le regret que le cri d'alarme que j'ai donné pour sauver le reste de l'instrument ait été si mal compris, et les paroissiens ne pourront que désapprouver cette négligence qui amènera la perte totale par suite de la décision des responsables.

Je vous envoie la copie du procès-verbal de réception fait à la livraison de l'orgue que j'ai retrouvé dans les dossiers des travaux exécutés par Mon Père, qui prouve la bonne marche de l'instrument à sa livraison.

Etant sûr de mon travail je suis à même d'accepter toutes les garanties que vous demanderiez.

Voulant croire que cette décision n'est pas définitive et que j'aurai un jour l'honneur de votre confiance je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, mes respectueuses salutations.

J. Reinburg

## DOCUMENT 24

16 février 1949: rapport de l'Abbé Demeillers, curé de Bacqueville à M. Maurice Lenfant, expert agréé par le M.R.U. pour le recensement des cloches et orgues sinistrées.

Monsieur,  
Conformément à la note parue dans "La Vie Diocésaine" du 11 février 1949, je vous envoie un rapport sur les dommages subis, par suite de la guerre, par les cloches et les orgues de l'église Saint Pierre de Bacqueville en caux (Seine Inférieure).

### CLOCHES

(...)

### ORGUES

Une notice ci-jointe sur le grand orgue de Bacqueville vous aidera à comprendre l'importance des dommages subis ("Echos du Doyenné" n°54, décembre 1936).

Etat du grand orgue de l'église Saint Pierre de Bacqueville avant le bombardement du 7 juin 1940.

Les travaux de 1922-1928.

Après la guerre de 1914-1918, M. le chanoine Lecomte, curé-doyen de Bacqueville, résolut de faire le relevage de l'orgue.

Il s'adressa pour ce travail à la maison Ch. Reinburg, organier, 23 rue Labrouste à Paris (auj. J. Reinburg fils, 34 rue du Bel Air, Villemomble, Seine), dont il accepta le devis, daté du 29 novembre 1922.

Les travaux, souvent interrompus, ne furent terminés qu'en 1928 et coûtèrent environ 40 000 francs - mais en réalité beaucoup plus, car l'organier eut à son profit un certain nombre de tuyaux, 12 jeux ayant été supprimés.

Modifications apportées à l'orgue.

(rapport de M. Reinburg sur les travaux exécutés par lui - copie ci-jointe)

Procès-verbal de réception

(copie ci-jointe)

Etat de l'orgue avant sa destruction

Pendant les deux années que vécut encore M. l'Abbé Lecomte, le grand orgue ne se fit entendre que rarement, l'organiste titulaire n'habitant pas la paroisse. Installé en mai 1931, je n'ai jamais eu le plaisir de l'entendre, car il était devenu en peu de temps tout à fait inutilisable. Plusieurs organiers m'ont proposé de le remettre en état, mais rien n'était décidé, quand la guerre est venue tout détruire. Voici, en résumé, comment cet orgue se présentait avant sa destruction:

Histoire: - fait en 1688 par Lefebvre, pour l'église Saint Denis de Rouen.

Installé en 1792 par Godefroy dans l'église de Bacqueville. Refait en 1853 par les frères de l'abbaye de Valloires; en 1899, par Annéessens; en 1928, par Ch. Reinburg.

Emplacement: - dans une tribune, à l'entrée principale de l'église.

Buffet: - tout à fait remarquable - Classé parmi les Monuments Historiques le 30 octobre 1913.

Jeux: 23 (auparavant 35), avec 2 claviers (auparavant 3) de 56 notes, un pédalier de 30 notes, 26 registres, 9 pédales de combinaisons.

Soufflerie: - ventilateur électrique. Chambre à air système spécial.

Transmission: - tubulaire (petits tubes de plomb reliant chaque tuyau aux claviers)

Fonctionnement: - Défectueux, par suite de non usage, humidité, système délicat de soufflerie et de transmission.

Après le bombardement.

Le bombardement allemand du 7 juin 1940 a mis l'orgue dans un triste état, par suite de la chute de la voûte. Cet état s'est aggravé considérablement pendant les deux ans qu'il est resté exposé à la pluie, à la chute de la charpente, etc... Si bien que, en 1942, le Maire de Bacqueville, d'accord avec M. Hélon, architecte, décida la démolition de l'orgue. Ce travail fut confié à M. Briam, organier. Aujourd'hui on ne voit plus dans l'église ni orgue, ni tribune.

Du buffet, il reste quelques débris, et il serait impossible de le reconstituer tel qu'il était.

Le ventilateur électrique paraît en bon état.

Quelques tuyaux de bois ont été mis de côté.

Il reste surtout une certaine quantité de métal: plomb des tubes de transmission, étain et autres métaux provenant des tuyaux.

Ces quelques reliques du grand orgue de l'église de Bacqueville sont dans le grenier du presbytère.

## L'ORGUE DE CHOEUR (Harmonium)

Il existait depuis 1927 un orgue de chœur de 4 jeux. Détruit par un incendie le 14 avril 1936, il avait été remplacé par un harmonium, acheté 4 595 francs à la "Procure Générale du Clergé". Cet harmonium a subi beaucoup de dégâts par suite du bombardement du 7 juin 1940. Il a été réparé par R. Edel, 8 rue du Chemin de fer à Villeneuve-le-Roi, moyennant une somme de 29000 francs. Je n'ai reçu pour cela aucune indemnité comme dommage de guerre.

Fait à Bacqueville, le 16 février 1949

J. Demeillers

Pièces jointes: 1° article des Echos de décembre 1936, sur le grand orgue.  
2° photo prise quelque temps après le bombardement par M. Bitirac, et pouvant donner une idée de l'orgue, de sa tribune, de son buffet.

## DOCUMENT 25

1959 (archives paroissiales)

Inauguration et bénédiction des orgues par M. le Vicaire Général Petit.

Le dimanche 28 juin, aux premières heures de la fête de St Pierre, Monsieur le Vicaire Général a procédé à la bénédiction des orgues, cependant que le Maître Marcel Lanquetuit les mettait en pleine valeur et que Monsieur le Chanoine Langlois exaltait la place de la musique sacrée dans le religion.

Bacqueville était justement fière des grandes orgues qui avaient pris place en 1793, au-dessus du grand portail. Alors que d'autres paroisses dépérissaient par suite des secousses révolutionnaires, acquisition fut faite d'un orgue qui venait de l'église St Denis de Rouen. Acquis par le Conseil Paroissial sans qu'il y eut accord total, il ferait un bel ornement à sa place dans l'église. Mais son âge put hélas ne rien enlever à la richesse de son buffet classé, il n'en était pas de même de sa qualité musicale qui allait en s'amenuisant pour en venir à un silence désespérant.

Sauvé de la Révolution de 1789, il ne fut pas sauvé du sinistre du 7 juin 1940.

Compris dans les dommages de guerre, il devait faire place à un instrument neuf, œuvre de la maison Røthinger qui s'étale en deux buffets qui sauvegardent admirablement la belle verrière du fond de l'église.

Cette église peut donc se réjouir de posséder un nouvel instrument bien au point qui comprend deux claviers et le pédalier.

Au grand orgue, un bourdon de 16, une montre de 8, une flûte harmonique de 8, prestant de 4 et plein jeu 3 rgs. Au récit expressif, 1 cor de nuit de 8, gambe de 8, voix céleste de 8, flûte de 4, nazard 2 2/3, basson hautbois de 8, bombarde de 16, trompette de 8, clairon de 4 (ces 3 dern. par extension). A la pédale, soubasse de 16, basse de 8, flûte douce de 4, empruntés du bourdon 16, gd orgue, bombarde, trompette, clairon, empruntés du récit.

A cela se joignent multiples combinaisons qui en mettent plus de relief.

La paroisse a dû accepter pour faire de cet instrument l'instrument complet prévu par la maison 3 jeux supplémentaires à savoir la tierce, la cymbale et la... (quarte de nasard, NDLR).

Pour ce jour de bénédiction, répondant à l'appel de M. le Doyen, les paroissiens, les anciens et les dévoués se sont groupés pour assister à une audition religieuse de la plus grande valeur.

A l'interprétation d'œuvres de Bach, Haendel, Franck, Widor et Dupré, présentées par M. l'abbé Follet et exécutées par le maître M. Lanquetuit, et Melle Fromentin, organiste titulaire, et à certaine improvisation donnée sur le thème, Petrus qui primi, la Maîtrise apporta en plus quelques morceaux bien choisis et bien donnés, parmi lesquels doit être signalé le Ps. CL de C. Franck.

En foi de quoi le présent Procès-Verbal

(signatures)  
Demeillers  
curé doyen

Petit  
Vic. Gén.



Programme du récital d'inauguration du grand orgue de Bacqueville, le 28 juin 1959, avec la dédicace de Marcel Lanquetuit à l'organiste titulaire, Melle Fromentin.

## L'ORGUE

C'est un instrument de 23 jeux à transmission électrique construit par la Maison ROETHINGER de STRASBOURG qui complète le travail de reconstruction de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE des ÉGLISES SINISTRÉES entrepris dans cette Eglise par les soins de Monsieur M. HELION, architecte.

Etabli sur une tribune, œuvre de Monsieur HEBERT d'OFFRANVILLE, il se compose de deux buffets pour respecter la verrière, œuvre de Monsieur GUILLARD, maître verrier.

## L'ORGANISTE

Monsieur Marcel LANQUETUIT, organiste du Grand Orgue de la Cathédrale, Membre de l'ACADÉMIE des SCIENCES, BELLES-LETTRES et ARTS de ROUEN, Professeur au Conservatoire National de Musique de ROUEN.

Originaire de ROUEN, il contribue par son heureuse influence au renom de l'Ecole de Musique de ROUEN.

*Pour l'organiste Fabrice  
Fromentin  
Marcel Lanquetuit*

# PROGRAMME

**ENTRÉE :** O Dieu Saint J.-S. BACH  
par Mlle FROMENTIN, organiste

## Bénédiction par Monsieur le Vicaire Général

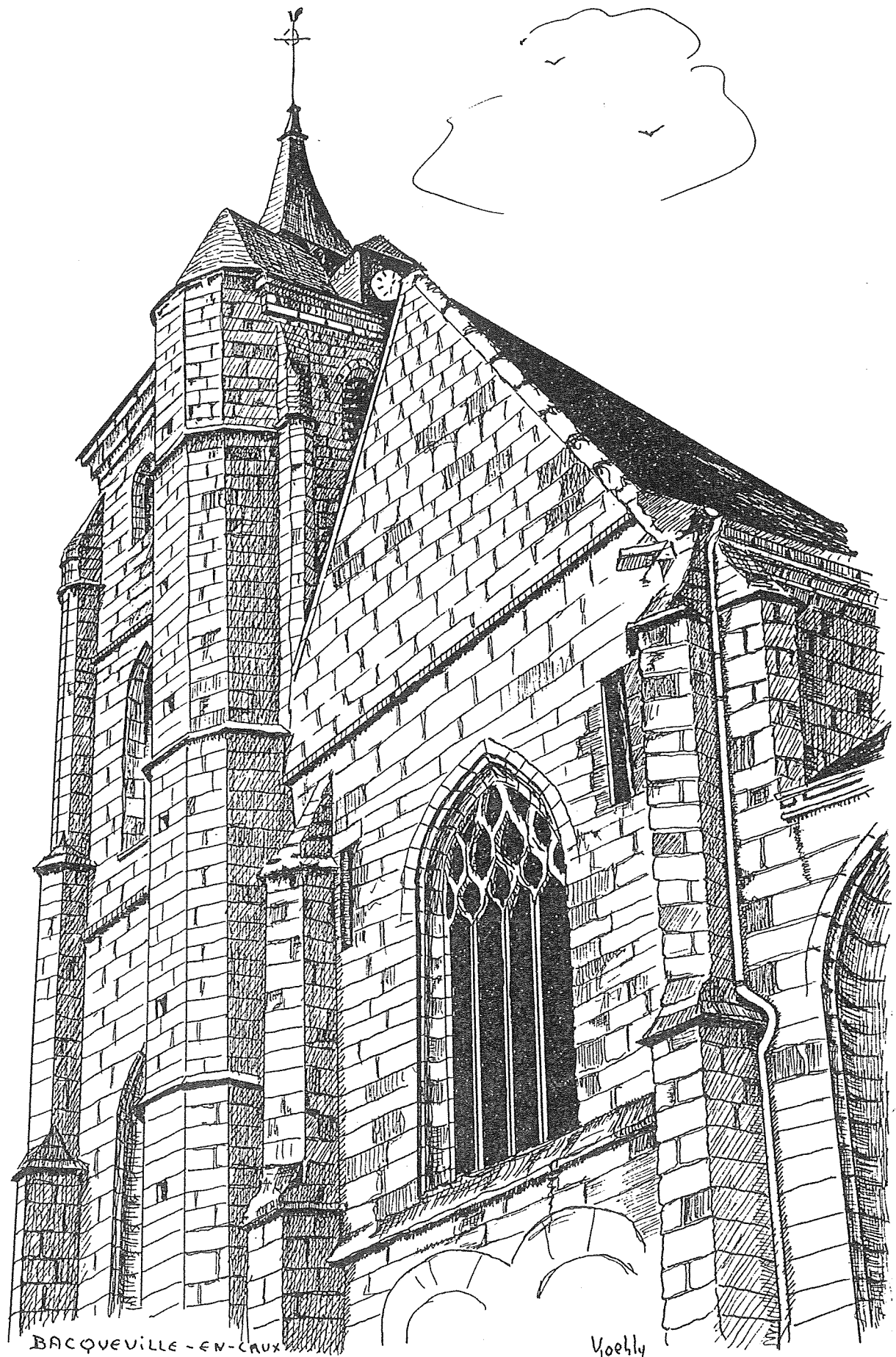
Prélude en mi mineur . . . . . J.-S. BACH  
par M. LANQUETUIT  
**Magnificat** versets improvisés  
par M. LANQUETUIT et Chorale

## Sermon par Monsieur le Chanoine LANGLOIS

Fugue en sol mineur . . . . .	J.-S. BACH
Choral du Veilleur . . . . .	J.-S. BACH
Allégo du 4 <sup>ème</sup> Concerto . . . . .	HAENDEL
par M. LANQUETUIT	
<b>Psaume C. L.</b> . . . . .	C. FRANCK
par la Chorale	
Fantaisie en ut majeur . . . . .	C. FRANCK
par M. LANQUETUIT	
<b>Cantate à la Vierge</b> . . . . .	P. VITAL
par la Chorale	
Variations de la 5 <sup>ème</sup> Symphonie . . . . .	Ch. M. WIDOR
Cortège et Litanie . . . . .	M. DUPRÉ
Improvisation sur un Thème donné par M. LANQUETUIT	

**Salut du I.S.SACREMENT :** Ego sum . . . . . KLEIN  
Salve Regina - Da Pacem  
**Tantum** - Laudate

**SORTIE :** Toccata en fa Ch. M. WIDOR  
par M. LANQUETUIT



BACQUEVILLE-EN-CAUX

Yoelly